

rapport d'activité 2017



Association
de Prévention
du Site
de la Villette

4	Préface Marie Villette
5	Préface Olivier Flament
6	1. Présentation générale de l'APSV
7	1.1 Historique et projet associatif
8	1.2 Fonctions supports
10	2. Prévention spécialisée
11	2.1 Action éducative
14	2.2 Actions culturelles
15	2.3 RadioTélé La Villette
20	2.4 Alternatives à l'incarcération
22	3. Insertion socioprofessionnelle
23	3.1 Dispositif de préparation à l'emploi
26	3.2 Sesame
27	3.3 Formation
40	4. Développement social
40	4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle
54	4.2 Citoyenneté. Actions collectives
62	4.3 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi
70	5. Annexes
70	Le conseil d'administration au 31 décembre 2017
71	L'équipe de l'APSV au 31 décembre 2017

La Présidente

A l'occasion des 35 ans du Parc de la Villette, son architecte, Bernard Tschumi, rappelait qu'il aimait ce projet car « il continue à changer, ce n'est pas un changement dans l'idée générale, mais dans la manière dont se le sont approprié les gens ». L'une des forces de La Villette est d'avoir su, depuis son origine, penser l'hétérogénéité des usagers et des usages, et associer l'ensemble de son territoire à la vie du site, conséquence d'une architecture ouverte sur la Ville.

La création de l'APSV, dès 1986, participe à cette idée, en développant des actions sociales et de prévention à destination de populations les plus fragilisées habitant l'environnement du site de la Villette. Cette responsabilité sociale est un exemple unique d'association d'établissements culturels pour consacrer des moyens et des professionnels dédiés à l'insertion, l'emploi, l'éducation, la citoyenneté ou encore la prévention des incivilités.

Ainsi, en 2017, l'Association de Prévention du Site de la Villette, a accompagné plusieurs milliers de jeunes et de jeunes adultes qui ont participé à une activité de l'association. Les partenariats ont été renforcés sur l'ensemble du Nord Est Parisien et de la Seine-Saint-Denis avec les collectivités locales, les services de l'état et les acteurs socio-éducatifs pour améliorer l'accompagnement des populations en rupture de lien social.

Outil transversal à l'association, la culture est omniprésente dans toutes les actions d'insertion de l'association. Elle s'appuie pour cela sur un partenariat étroit avec l'ensemble des établissements du site de la Villette qui se concrétise, par exemple, en 2017 par le développement de l'accueil de personnes condamnées à une peine de travail général ou encore la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique pour les plus précaires.

En poursuivant ce travail social en 2018, l'APSV continue à adapter ces interventions aux évolutions de la société pour que le plus grand nombre trouve une place à La villette.

Marie Villette



Le Directeur Général

En 2017, 3500 jeunes et adultes ont participé à nos activités. Nous avons poursuivi nos missions de prévention sur le site de la Villette par le biais de maraudes éducatives et d'actions de prévention, et avons accueilli un nouvel éducateur dans notre équipe.

L'emploi continue également d'être un élément important pour notre activité d'accompagnement des personnes en situation de précarité. En travaillant dans des établissements du site de la Villette, les habitants les plus éloignés de l'emploi et de la culture participent pleinement à la vie de la Villette et deviennent acteurs d'un lieu inclusif. Nous remercions l'ensemble des établissements dont l'engagement à nos côtés permet d'inscrire durablement une responsabilité sociale du site de la villette à l'égard de son territoire.

Nos actions de formation des demandeurs d'emploi se sont développées ainsi que nos engagements dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'éducation artistique et culturelle dans les quartiers politique de la ville. Sur ce dernier point, nous avons mené une expérimentation d'un chéquier culture, préfigurant les politiques publiques sur ce thème.

Deux actions ont particulièrement foisonné en 2017 :

- le développement de nos dispositifs d'alternative à l'incarcération pour les jeunes sous main de justice par le biais de formation des tuteurs, d'accueil de personnes condamnées et la mise en œuvre de stages citoyenneté pour une centaine de jeunes, tout au long de l'année en partenariat avec le Département de Paris et le Ministère de la justice
- un diagnostic sur la présence de personnes dites « migrantes » sur le site de la Villette qui préfigure les occupations qui se déroulent dans notre arrondissement et nous amène à anticiper des situations de grande précarité.

Tous ces projets ne pourraient se dérouler sans l'investissement quotidien des salariés de l'association et la mobilisation fidèle de nos partenaires institutionnels et financiers. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement qui bénéficie aux personnes les plus démunies de notre société.

Olivier Flament



Présentation générale de l'APSV



1.1 Historique et projet associatif

1.2 Fonctions supports

1.1 Historique et projet associatif

Parc culturel urbain, ouvert sur la ville, entre Paris et banlieue, La Villette fonde dès sa création en 1986, une association afin de promouvoir la diversité des usages et des usagers dans un climat de sérénité sociale.

D'abord orientée vers les jeunes et la prévention des incivilités sur le site de la Villette, dans une démarche éducative, l'APSV est progressivement devenue un acteur social de son territoire, le nord-est Parisien. Elle incarne la responsabilité sociale d'un site culturel à l'égard de son territoire.

Chaque année, ce sont plus de 3500 jeunes et adultes qui participent à nos activités.

Animée par une quinzaine de salariés, éducateurs.trices, coordinateurs.trices, formateurs.trices, elle est dirigée depuis 2012 par Olivier Flament.

L'association est administrée par l'ensemble des établissements culturels du site de la Villette : l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, Universcience, La Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, Le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, le Zénith Paris-Villette.

L'association est actuellement présidée par Marie Villette, Directrice générale de la Grande halle de la Villette.



Le projet associatif

Le projet de l'association est décliné autour de quatre axes d'intervention ;

- **La prévention spécialisée**, a pour objet de mener des actions éducatives en contrepoint de la politique de sécurité du site. Levier d'intervention auprès des jeunes fréquentant le site, la prévention permet de les rendre acteurs de la vie du parc, notamment par des actions d'animation en s'appuyant sur les ressources culturelles du site.
- **L'insertion professionnelle**, postule qu'un lieu comme la Villette est aussi vecteur d'accessibilité sur le monde du travail pour les personnes sans emploi ou en situation de précarité. En créant en 2013, un groupe économique solidaire, l'APSV s'est dotée d'outils de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de la culture. 200 demandeurs d'emploi, jeunes et bénéficiaires du RSA, sont ainsi accompagnés chaque année dans un parcours d'insertion professionnelle. Egalement, organisme de formation, l'APSV promeut l'insertion sur le marché du travail par la qualification et la formation.
- **Le pôle développement social et culturel**, élabore des projets avec les acteurs sociaux du territoire en s'appuyant notamment sur les ressources culturelles du site. Ainsi, des parcours d'éducation artistique et culturelle sont élaborés chaque année à destination d'environ 1000 jeunes fréquentant des structures sociales, où la culture est support d'intervention éducative et de développement social. Egalement, l'APSV favorise l'égalité en coordonnant le plan de lutte contre les discriminations du 19e arrondissement.
- **La citoyenneté** est développée à travers des programmes d'éducation auprès des jeunes et des professionnels. Un axe important est décliné vers les jeunes sous main de justice et/ou condamnés à des peines de travail d'intérêt général sous forme de stages collectifs au sein de l'association. Les thématiques éducatives de la laïcité et de l'éducation à l'image se sont notamment développées ces deux dernières années.



Images d'archives

1.2 Fonctions supports

Afin d'administrer l'association, les fonctions supports sont en constante structuration pour une promotion des pratiques professionnelles éthiques et efficaces. De nombreux outils et procédures sont mises en œuvre pour que les ressources aillent d'abord et majoritairement vers les actions opérationnelles. L'association s'est engagée dans une démarche qualité qui aboutira, nous le souhaitons, à la normalisation Iso 9001 en 2018.

DSI : la gestion du parc informatique de l'association est externalisée auprès de la société Novatim.

L'association administre plusieurs sites internet :

www.apsv.fr

WWW.paris19contrelesdiscriminations.fr

www.rtlv.fr

www.parcourirlavillette.fr

www.villette-emploi.fr

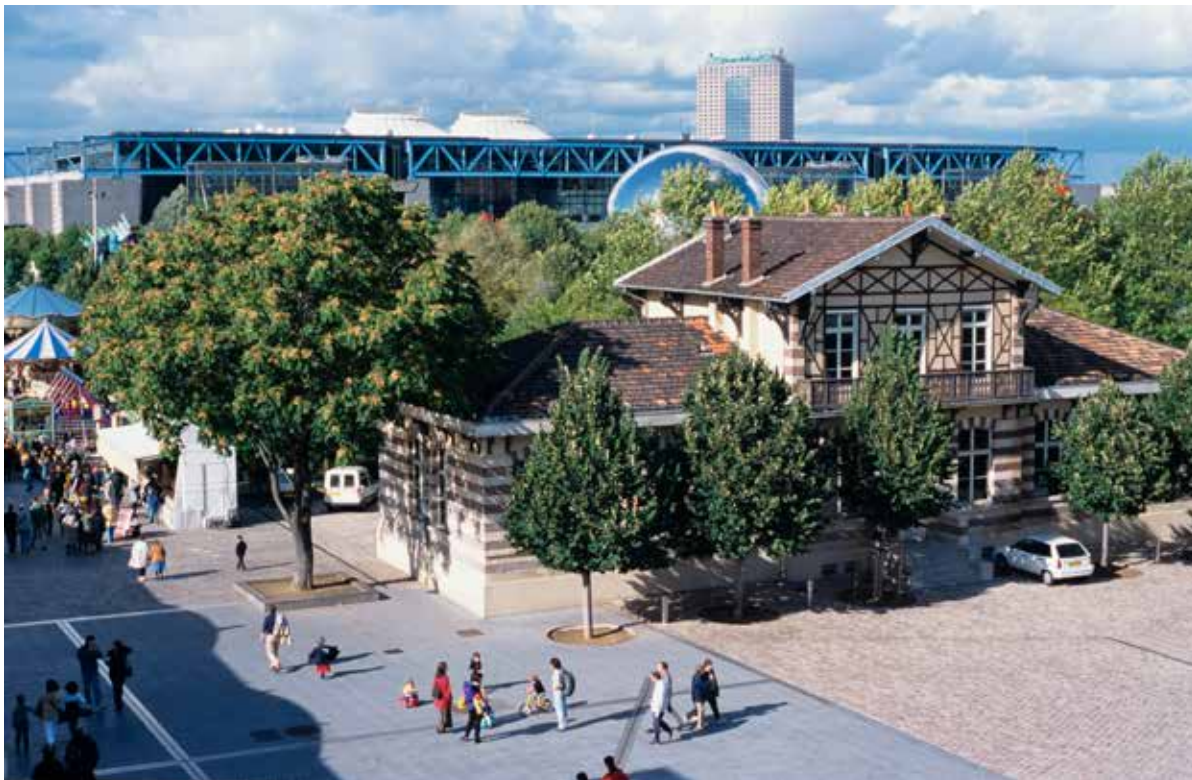
Comptabilité/finances : un poste de comptable, mutualisé avec Villette Emploi, permet la gestion de la comptabilité associative.

Ressources humaines : un gestionnaire ressources humaines est dédié aux fonctions de paie, recrutement, suivi des salariés permanents, plan de formation interne.

La gestion matérielle de l'association est confiée à l'assistante de direction.

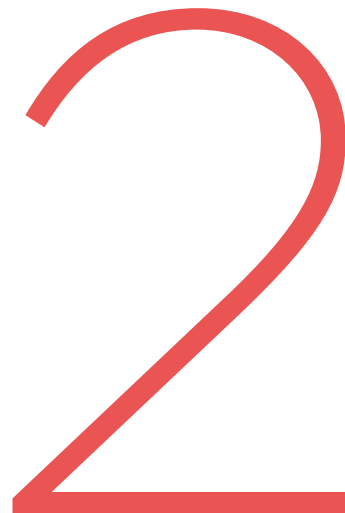
La communication graphique est confiée à l'agence Quartopiano, partenaire de l'association depuis plusieurs années.

Commissaire aux comptes : en 2017, un nouveau cabinet audite l'association, le cabinet JM audit et conseils.



Images d'archives, le pavillon des maquettes

Prévention spécialisée



- 2.1 **Action éducative**
- 2.2 **Actions culturelles**
- 2.3 **RadioTélé La Villette**
- 2.4 **Alternatives à l'incarcération**

La prévention spécialisée à destination des jeunes en voie de marginalisation s'inscrit au cœur du projet associatif de l'APSV depuis sa création.

Sur le parc de la Villette et plus largement sur le territoire nord-est parisien, l'APSV développe une action de prévention qui se déploie sous des formes d'intervention variées : maraudes, accueil et accompagnement individualisé, actions collectives. En s'appuyant sur les ressources culturelles du territoire et sur des outils d'insertion, ces actions favorisent une mise en activité concrète des jeunes accompagnés par une restauration du lien social. Un partenariat étroit avec les acteurs de prévention spécialisée et d'éducation du territoire parisien est mis en œuvre sur ce dispositif.

Nous identifions trois types d'intervention :

- Travail éducatif dans l'espace public, sur le site de la Villette, auprès des jeunes
- Actions d'animation et de prévention, notamment à partir d'activités culturelles
- Proposition d'accompagnement socioprofessionnel en partenariat avec les associations de prévention spécialisée du territoire

EQUIPE

- François-Xavier KINZIONDO, éducateur
- Mohamed EL FAKHAR, éducateur chargé d'insertion socioprofessionnelle
- Fabien OLIVA, animateur vidéo
- Guillaume PRADERE-NIQUET, coordinateur RTL
- Thierry TINDANO, éducateur chargé d'insertion socioprofessionnelle



RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prévenir la délinquance, les incivilités, les conduites à risques sur le site de la Villette
- Prévenir les risques d'exclusions des jeunes
- Favoriser leur insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits, à l'éducation, à la santé, à la culture
- Être un lieu de ressources éducatives en direction des jeunes parisiens
- Être un lieu ressources pour les structures de prévention et de travail social
- Contribuer aux différentes politiques sociales, prévention, sécurité et jeunesse du territoire

PARTENARIATS MOBILISES (ORGANISME, MONTANT, QUALITÉ DU PARTENARIAT)

Partenariats financiers :

- DASES
- DDCS 75
- Ville de Paris
- MILDECA
- MMPCR
- Etablissements culturels du site de la Villette

Partenariats opérationnels :

- Partenariats institutionnels : Cité de la santé à la Cité des sciences et de l'industrie, Mission locale de Paris, SPIP 75
- Associations sociales et de prévention : AJAM, APSAJ-MCV, Centre social J2P, CIEJ Espace dynamique insertion, Club Les Réglisses, CREPI, Equipe maraude Emmaüs, Espace 19, FAIRE, Fondation Jeunesse Feu vert, GRAJAR, OPEJ-Club du canal, Proximité, SAU75-ANRS
- Etablissements scolaires du 19e arrondissement

2.1 Action éducative

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

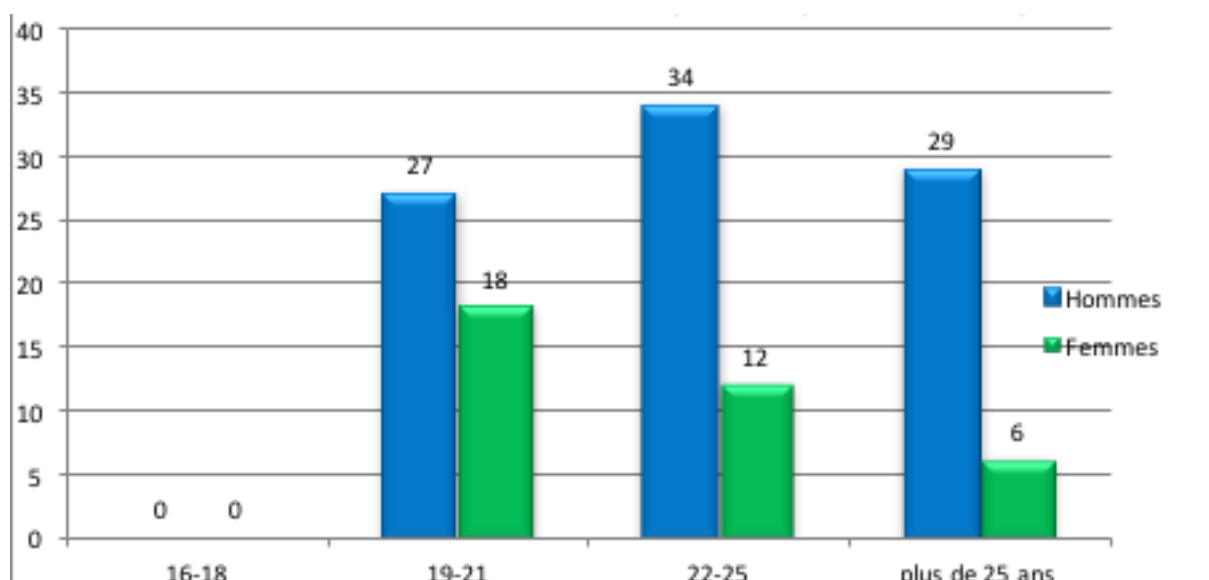
- 126 jeunes
- Caractéristiques : 71% de garçons et 29% de filles. Ils ont majoritairement entre 19 et 25 ans.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Maraudes

Le mode d'entrée en contact avec les jeunes dans le parc de la Villette se fait par le biais des maraudes régulières. L'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes, de connaître leurs lieux de regroupement et la manière dont les jeunes occupent cet espace. Dans un premier temps, il s'agit pour nous d'être visibles et disponibles afin de recueillir leurs éventuelles demandes. Les jeunes que nous rencontrons connaissent des situations plurielles. Accompagner le jeune nécessite la prise en compte de sa singularité, de ses particularités. La complexité de sa situation, et de ce qui le relie au monde, aux autres, à l'école, à l'emploi, nous oblige d'abord et, avant tout, à nous mettre dans une posture compréhensive, d'écoute active, à accueillir sa parole tout en décodant ses représentations, ses comportements, ses expériences, ses centres d'intérêt. Cette analyse est un préalable à la formulation de tout projet personnel ou professionnel. Cela nous permet d'adapter une réponse globale. Par ailleurs, nos outils d'insertion nous permettent avec le jeune de jouer le rôle de médiateur dans une expérience concrète de travail ou de stage par exemple.

Premier contact : Repartition par tranches d'âge



Les lieux de regroupement

Dans le parc de la Villette, nous avons identifié plusieurs lieux de regroupement où les jeunes se retrouvent, parfois juste pour errer, parfois pour des activités ou consommations illicites.

En 2017, nous constatons par ailleurs des regroupements de jeunes mineurs et majeurs sur le parvis de la Cité des sciences et de l'industrie (porte de la Villette) ainsi qu'à l'intérieur des espaces de la Cité (ressources en accès libres : bibliothèque, carrefour numérique). Au dernier trimestre 2017, l'intervention de l'APSV a été sollicitée par cet établissement culturel sur la problématique de l'occupation des espaces par des personnes nouvellement arrivées en France (dits migrants). Un diagnostic de la situation sera présenté en février 2018 à la direction d'Universcience ainsi que des pistes d'actions.

Des maraudes à l'accompagnement individuel

A partir de ces contacts, nous accompagnons certains d'entre eux individuellement sur la consolidation de leur projet. Cet accompagnement s'étend sur plusieurs mois et permet d'aborder les différentes problématiques auxquelles sont confrontés ces jeunes dans leur parcours d'insertion. Le développement d'actions collectives sur lesquelles sont mobilisés les éducateurs à l'APSV modifie en partie le mode d'entrée en contact avec les jeunes.

Une fois la relation éducative établie, les demandes des jeunes se précisent. Leurs préoccupations sont le plus souvent liées à l'accès à l'emploi. Nous rencontrons des jeunes peu ou pas qualifiés qui, pour la plupart, ont été déscolarisés assez tôt. Une orientation subie, un parcours scolaire chaotique se soldent soit par un échec, soit par l'arrêt prématuré de la scolarité. Pour d'autres, l'obtention d'un diplôme ne garantit pas pour autant un projet de vie élaboré.

Notre intervention auprès de ces jeunes consiste à leur proposer un espace qui permettra la construction d'un parcours individualisé, pour une prise en charge sociale globale (scolarité, santé, emploi, etc.).

2.2 Actions culturelles

DESCRIPTION DE L'ACTION

La culture est considérée comme un levier de socialisation et de remobilisation. Elle traverse l'ensemble des actions développées par l'APSV en matière d'accompagnement éducatif et d'insertion.

L'intervention de l'association se conçoit à plusieurs niveaux :

- **Coconstruction et mise en œuvre d'activités d'animation et de parcours culturels à destination des jeunes**
- **Accompagnement des acteurs socio-éducatifs pour l'information et l'accessibilité aux ressources culturelles du site**

Ainsi les structures de travail social peuvent :

- **découvrir le site et ses ressources**
- **être orientées vers les salariés des établissements culturels du site en charge des relations avec les structures associatives et/ou de travail éducatif et social**
- **être destinataires d'information numérique concernant les ressources du site de La Villette (à destination des structures de travail social et/ou éducatif de Paris et de la Seine-Saint-Denis et les équipes de la Protection judiciaire de la jeunesse)**
- **être informées régulièrement des projets culturels, ateliers et animations mis en place par l'APSV dans le cadre de l'accès à la culture**
- **mobiliser les ateliers d'éducation à l'image et de production vidéo et plus largement des ressources culturelles du site de la Villette dans des objectifs de prévention**

Tous les jeunes accompagnés par l'APSV bénéficient ainsi d'au moins une sortie culturelle, que ce soit dans le cadre du DPAE, du suivi par les chargés d'accompagnement socioprofessionnel, d'un accompagnement éducatif individualisé ou d'actions éducatives collectives. Ces sorties ont majoritairement lieu sur le site de la Villette : concerts au Zénith ou à la Philharmonie de Paris, spectacle du CNAC à l'espace chapiteau, spectacle de danse à la Grande Halle... et peuvent également se dérouler en dehors du site : Musée Grévin, Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, Musée de l'Homme, notamment.

2.3 Radio Télé La Villette

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- 187 jeunes
- 50% filles 50% garçons
- Caractéristiques : jeunes du nord-est parisien, accompagnés et/ou orientés par les associations de prévention, centres sociaux, structures ASE, établissements scolaires, majoritairement âgés entre 10 et 15 ans

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le dispositif RADIO TELE LA VILLETTE (<http://rtlv.fr/>) a pour objet de favoriser un cadre éducatif par une action d'animation et de mettre en place des activités d'éducation à l'image à travers des ateliers de réalisation de reportages et/ou de fiction radio et vidéo sur le site de La Villette pour les jeunes de l'APSV, des structures de travail social et éducatif parisiens (arrondissements du nord-est Parisien, quartiers politique de la ville).

Objectifs :

- proposer un outil permettant d'étayer l'accompagnement éducatif des jeunes (éducation, prévention)
- contribuer à un meilleur accès des jeunes aux ressources culturelles du territoire
- apporter des connaissances et techniques en analyse de l'image, recherche des sources, décryptage des informations, droits et responsabilité
- favoriser les interactions entre les jeunes, les échanges et débats, l'élaboration collective de projets, ouvrir des espaces de socialisation et d'expression
- revaloriser l'estime de soi et la remobilisation individuelle à travers une démarche-projet

Le projet participe de l'action globale de l'APSV en matière de prévention, d'accès à la culture et d'éducation artistique en particulier pour les populations des quartiers prioritaires.

Déroulement :

- Les ateliers RTLTV se déroulent sur plusieurs séances allant de 3 à 10 ateliers avec des groupes de cinq à vingt participants.
- Sur le temps scolaire ou dans le cadre de prises en charge spécifiques (loisirs, accompagnement à la scolarité, ASE...).
- Le calendrier s'adapte aux contraintes des participants et structures partenaires : semaine/week-end, sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.
- Les ateliers se déploient sur le site de La Villette, dans les différents établissements culturels du site principalement, mais aussi au sein des structures partenaires.
- Lors de chaque cycle d'ateliers, il est proposé aux jeunes de visiter une exposition, assister à un spectacle et développer autour de ces visites des outils journalistiques ou de fiction (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews, de chroniques ou de scènes) et, pour les participants qui le désirent, de s'associer aux aspects techniques de post production des émissions ou des films (montage et mise en ligne) via un atelier d'initiation ad hoc.

En 2017, 187 jeunes ont participé à des ateliers RTLTV dont 8 ont été accueillis sur plusieurs dispositifs proposés par l'APSV leur permettant ainsi de faire la passerelle entre nos actions (parcours EAC, ateliers VVV, parcours individualisé, cycle d'éducation aux médias...). Les filles et les garçons se répartissent de manière relativement égale.

En 2017, nous constatons une augmentation de la participation des jeunes au dispositif VVV par rapport aux années précédentes. Cela s'explique par le fait que l'action VVV a été montée en transversalité avec plusieurs services de l'APSV ce qui a permis de diversifier les ressources proposées aux jeunes et de modifier les modalités de rencontre avec les jeunes. Des activités extérieures ont notamment été proposées. Les filles ont été plus nombreuses à s'inscrire sur le dispositif mais ce sont les garçons qui ont participé de manière plus stable.

Par ailleurs Radio Télé La Villette contribue à des actions éducatives collectives sur d'autres types de dispositif de prévention à l'APSV. Cf. Développement social 4.2



Atelier RTLTV, CM2 Ecole Paul Langevin-Henri Wallon (La Courneuve), APSV, mars 2017



Atelier RTLTV, CM2 Ecole Paul Langevin-Henri Wallon (La Courneuve), APSV, avril 2017



Atelier RTLTV, CM2 Ecole Paul Langevin-Henri Wallon (La Courneuve), APSV, avril 2017

ZOOM

Action RTLTV « Mission Papillagou »

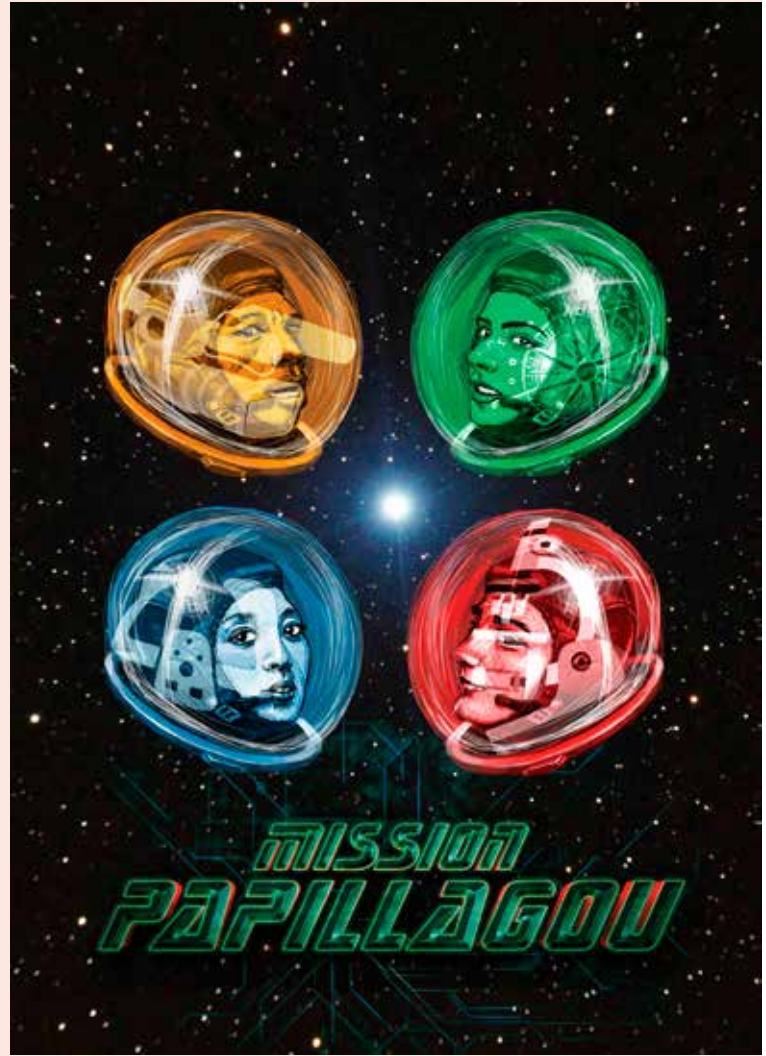
Dans le cadre de l'évolution des consommations et des substances psychoactives sur le territoire français, et en partenariat avec la Mission Métropolitaine des Conduites à Risques, RTLTV a contribué à la réalisation d'un document pédagogique vidéo autour du jeu « Mission Papillagou ».

Ce jeu est un outil de prévention destiné à des jeunes collégiens. Il vise à développer l'estime de soi par la promotion des compétences psychosociales et à prévenir les conduites à risques et la promotion du vivre ensemble (et notamment l'amélioration du climat scolaire).

A la fois acteurs et observateurs du jeu, 16 jeunes des collèges Barbara à Stains et Méliès dans le 19e arrondissement de Paris, encadrés respectivement par l'APCIS et le club de prévention MCV (APSAJ), se sont retrouvés en 3 équipes mixtes au Carrefour numérique de la Cité des sciences pour jouer et mettre en scène l'outil de prévention « Papillagou ».

L'action avec les jeunes a pris la forme d'un parcours réalisé en juin 2017, alternant le tournage du jeu au Carrefour numérique et des visites culturelles (Géode, Planétarium) qui ont facilité l'inter-connaissance des groupes et contribué à une meilleure mobilisation sur le projet.

Le film « Mission Papillagou » a été présenté le 23 janvier 2018 à la Bourse du travail de Bobigny dans le cadre du cycle organisé par l'ARS 93, l'APCIS et la MMPCR sur le renforcement des compétences psychosociales (CPS).



2.4 Alternatives à l'incarcération

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- 10 jeunes
- Caractéristiques : jeunes condamnés à des peines de TIG

DESCRIPTION DE L'ACTION

En 2017, l'APSV a développé l'accueil de jeunes condamnés à des peines de TIG et des actions collectives visant à prévenir la récidive et les risques de radicalisation et à engager ces jeunes dans des dynamiques de remobilisation et d'insertion.

Les partenariats ont été redéployés avec les établissements culturels sur l'ensemble du site de la Villette de manière à diversifier les lieux d'accueil possibles pour les TIGistes. Un éducateur est identifié comme référent principal auprès du SPIP 75 et des partenaires culturels sur ce volet.

Les fiches de poste élaborées par les lieux d'accueil nous permettent d'orienter au mieux les TIGistes et permettent au SPIP de nous proposer des candidatures appropriées.

En 2017, dix personnes ont été accompagnées par l'APSV sur des peines de TIG pour un total de 419 heures.

Sans omettre la dimension « justice » de la peine de TIG, nous considérons que cet accueil doit pouvoir contribuer à la remobilisation du jeune et donc que le lieu d'accueil doit être bienveillant et dynamisant pour le jeune.

L'APSV reste un interlocuteur privilégié tout au long du TIG à la fois vis-à-vis du TIGiste et du tuteur. L'association met notamment en œuvre une formation des tuteurs de TIG. En 2018, un des objectifs est de diversifier et de multiplier les possibilités d'accueil.

En partenariat avec le SPIP 75 et la DPSP de la Ville de Paris, plusieurs actions collectives d'éducation à la citoyenneté et d'éducation aux médias à destination prioritaire de jeunes sous main de justice ont été mises en œuvre en 2017 permettant d'aborder la question de l'information, de la manipulation, de l'actualité, du cadre collectif nécessaire pour faire société. **Cf. Développement social 4.2**

En conclusion

L'APSV se positionne à la fois comme acteur de prévention spécialisée et comme espace-ressources pour les acteurs parisiens de la prévention, de l'éducation et de l'insertion. L'année 2017 a été marquée par un fort développement d'actions éducatives collectives. Ces actions de socialisation culturelle, d'éducation à la citoyenneté et aux médias facilitent le repérage des problématiques sociales rencontrées par les jeunes. La diversification des modalités d'accueil et d'accompagnement proposées par l'APSV facilite la mise en œuvre d'un accompagnement sur la durée. L'APSV est par ailleurs mieux identifiée à la fois par les jeunes, par les acteurs opérationnels de la prévention et du secteur social et par les relais institutionnels. La problématique judiciaire, la présence accrue de mineurs non accompagnés sur le territoire parisien, la mixité filles-garçons dans les activités éducatives et la structuration des partenariats sont les pistes de travail privilégiées pour l'année à venir.

Insertion socioprofessionnelle



3.1 Dispositif de préparation à l'emploi

3.2 Sesame

3.3 Formation

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes que nous accueillons se pense dans une démarche sociale globale et s'appuie sur notre dispositif d'insertion par l'activité économique Vilette Emploi.

Nombre d'entre eux nous sont orientés par la Mission locale de Paris. D'autres partenaires, en particulier les associations de prévention spécialisée avec lesquelles nous avons une relation privilégiée, nous orientent les jeunes. Une des particularités de ces jeunes est qu'ils cumulent plusieurs problématiques sociales et professionnelles de sorte qu'ils s'excluent ou se font exclure des dispositifs classiques. La plupart fait l'objet d'un suivi qui est mis en place avec l'éducateur de la structure partenaire qui demeure le référent du jeune dans son environnement social.

3.1 Dispositif de préparation à l'emploi

ÉQUIPE

- Mohamed EL FAKHAR, éducateur chargé d'insertion socioprofessionnelle
- François-Xavier KINZIONDO, éducateur
- Thierry TINDANO, éducateur chargé d'insertion socioprofessionnelle

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : 37

Soit :

- Usagers-habitants : jeunes âgés de 19 à 30 ans
- 50% sont originaires du 19^e arrondissement
27% femmes 73% hommes

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Remobilisation des jeunes autour d'un projet professionnel
- Identification des freins à l'emploi dans l'environnement des jeunes accompagnés

PARTENARIATS MOBILISÉS (ORGANISME, MONTANT, QUALITÉ DU PARTENARIAT)

Partenariats opérationnels :

- Associations de prévention spécialisée
- Mission locale de Paris
- Vilette emploi

DESCRIPTION DE L'ACTION

Afin d'accompagner ceux qui le souhaitent sur un parcours d'insertion socioprofessionnelle, nous avons conçu un dispositif collectif de préparation à l'emploi. Durant une semaine, une quinzaine de jeunes se retrouve à l'APSV, accompagnée par un éducateur, pour un temps de remobilisation de leur projet professionnel. S'il permet l'apport de connaissances et d'accès aux droits en termes de santé, logement, emploi, l'acquisition de techniques en recherches d'emploi, ce dispositif est avant tout un espace de socialisation. C'est une première phase de remobilisation. Il offre également la possibilité de mettre en œuvre une première expérience professionnelle et une initiation à un cadre de travail (horaires, missions, comportement professionnel) à des jeunes qui sont intéressés par la découverte du métier de l'accueil à



Atelier RTLTV, CM2 Ecole Paul Langevin-Henri Wallon (La Courneuve), APSV, mars 2017

caractère de médiation. L'APSV s'appuie pour cela sur les ressources du site de la Villette qui permettent une diversité de mises en situation professionnelle dans le secteur culturel.

La volonté éducative de l'association est à la fois de permettre à chaque jeune d'être en capacité de faire évoluer positivement son projet de vie sociale et professionnelle, son épanouissement personnel et ainsi devenir un citoyen libre et autonome. Cela se traduit souvent par la mise en place d'une pédagogie différenciée dans les actions et activités proposées aux jeunes. En effet, l'histoire, la problématique, la situation, de chaque jeune sont particulières et nécessitent une prise en charge individuelle.

Dans le cadre d'une socialisation et de l'acquisition d'autonomie des jeunes rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, les notions de rapport au travail, au capital santé, de bien-être social, de citoyenneté, d'accès à la culture, restent des préalables à la déclinaison du parcours d'insertion. En cela ces notions peuvent être des vecteurs d'intégration sociale pour des jeunes en perte de socialisation et de références sociales.

L'association a toujours souhaité favoriser l'expression de la diversité et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Dans ce but, nous sommes particulièrement soucieux de l'égalité des chances et de traitement tels que notre association les a définis dans ses statuts. Pour cela, il est nécessaire d'agir pour la socialisation, la mixité sociale, l'économie sociale.

Nous avons mis en place un espace de socialisation où la parole est libre, chaque jeune peut exprimer ses doutes, ses attentes, ses atouts, sans crainte d'être jugé. Cela permet de favoriser la confiance et de briser l'image de l'échec social. Par ce biais, nous cherchons à rassurer le jeune sur ses capacités, ses compétences dans le but de déplacer vers le haut le curseur de l'estime de soi.

La socialisation du jeune passe aussi par des apports en termes de règles comportementales, de savoir-être et ses relations aux autres dans une dynamique de groupe.

Avec une perspective d'une reprise d'activité sociale et professionnelle pour certains jeunes

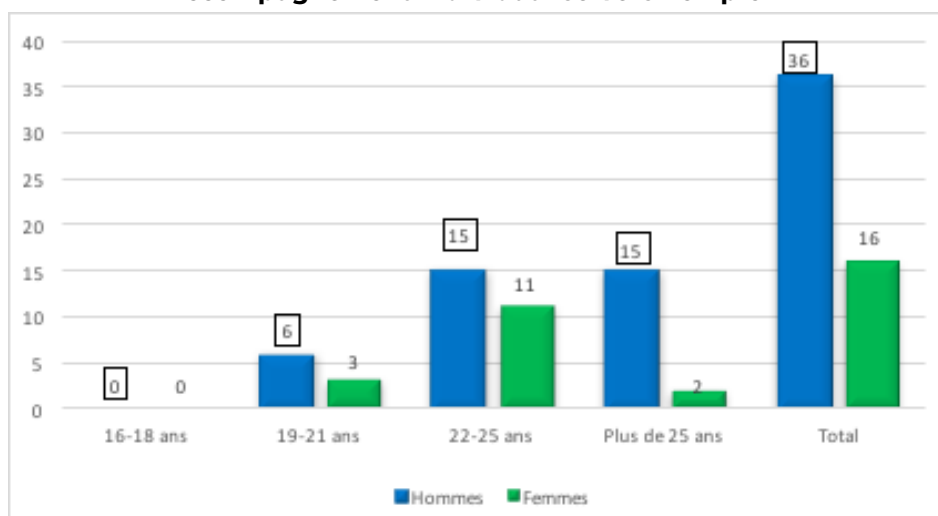
dans le cadre des missions de travail que nous leurs proposons, l'introduction de la notion de capital santé, de sa gestion et de l'hygiène alimentaire nous a semblé indispensable au regard de notre mission de prévention en direction des jeunes.

52 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé vers l'emploi en 2017.

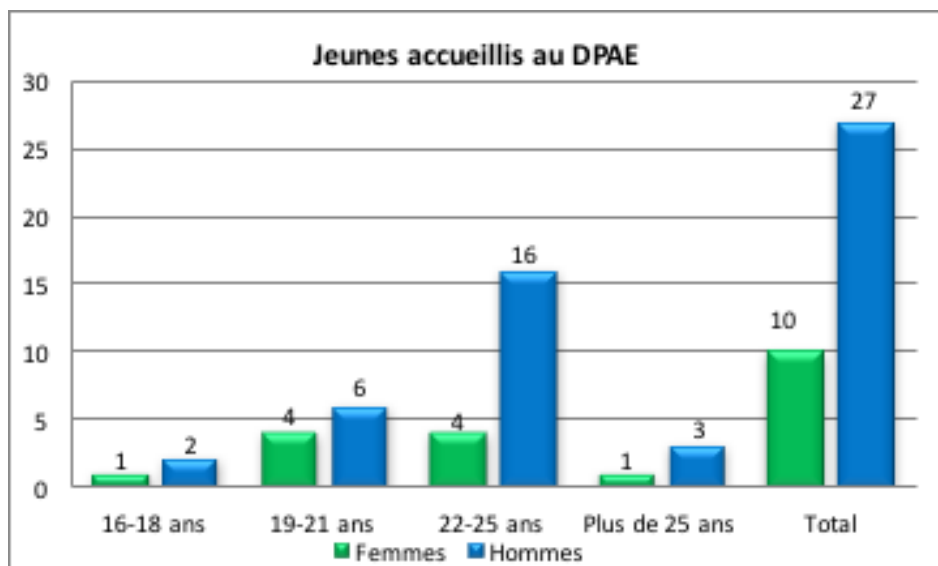
37 d'entre eux ont participé au dispositif de préparation à l'emploi. 50% sont originaires du 19^e arrondissement.

Au cours de cet accompagnement, nous travaillons avec ces jeunes l'orientation scolaire et la formation (situation de décrochage scolaire), l'emploi, la santé, et les problèmes de justice, cette dernière problématique étant de plus en plus prégnante chez les jeunes accompagnés par l'APSV. Nous constatons une diminution de la proportion des filles dans le dispositif d'accompagnement vers l'emploi. Une piste de travail est de diversifier les offres de poste proposées par le dispositif IAE.

Accompagnement individualisé vers l'emploi



Jeunes accueillis au DPAE



A l'issue de cette action collective, le jeune fait le choix de se positionner ou pas sur le parcours d'accompagnement dans le cadre de notre dispositif d'insertion par l'activité économique Vilette Emploi. En fonction de leur situation et du projet envisagé, le parcours peut avoir une durée de 6 à 12 mois.

Nous enregistrons un taux de transformation du stage en accompagnement IAE de 100%.

Dispositif IAE

En 2017, nous comptabilisons 14 sorties positives du dispositif IAE.

Ce sont les 22-25 ans qui décrochent les CDI, les 19-22 ans se partagent l'intérim et les formations.

3.2 Sesame

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : 20

Soit :

- Usagers-habitants : 20 jeunes âgés de 16 à 25 ans
- Issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Formation des jeunes aux métiers du sport et de l'animation
- Insertion professionnelle

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers :

- DRJSCS Île-de-France

Partenariats opérationnels :

- Associations de prévention spécialisée, Mission locale de Paris

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le dispositif **SESAME - Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement** permet d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, résidant au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV) ou d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Il s'agit d'une démarche en faveur d'une formation qualifiante ou d'une phase de requalification. Un accompagnement personnalisé est mis en place pour conduire le jeune à une qualification dans le champ du sport et de l'animation afin de lui permettre un accès à l'emploi de qualité. BAFA, BPJEPS Animation sociale, BPJEPS Activités physiques pour tous, BPJEPS Loisirs tout public.

Le dispositif consiste à accompagner des jeunes de 16 à 25 ans vers une formation qualifiante dans le domaine du sport et de l'animation. Il permet d'offrir à chacun de ces jeunes un parcours individualisé (information, positionnement, pré-qualification, formation, suivi par un référent).

Public bénéficiaire :

Jeune âgé de 16 à 25 ans

- Rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle
- Résidant au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR)
- Ayant un projet professionnel et une réelle motivation pour l'encadrement des activités dans le champ de l'animation et du sport
- Justifiant d'une 1ère expérience dans l'animation ou dans le sport
- Pratiquant une activité physique régulière (uniquement pour l'encadrement des activités physiques et sportives)

3.3 Formation

Agréée organisme de formation, l'APSV a pour objectifs de :

- Favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers des formations courtes ou certifiantes, notamment dans le secteur culturel
- Accompagner les professionnels intervenant sur le champ social et culturel en lien avec les thématiques portées par la structure (l'égalité, l'accès à la culture, les peines alternatives à l'incarcération)

En 2017 l'organisme de formation a dispensé au total :

- 8 899 heures de formation à destination de professionnels du champ culturel et social
- 806 heures d'accompagnement scolaire dans le domaine scientifique

EQUIPE

- Bettina SALVIONI, responsable de formation
- Grace BOGLO, chargée de formation
- Clémentine DIEMUNSCH, coordinatrice pédagogique
- Une équipe de treize formateurs et formatrices occasionnels

LISTE DES ACTIONS DEVELOPPEES

- Accompagnement stratégique du projet DEMOS
- Cinquième promotion Assistant-e Archiviste
- Mise en œuvre de la sixième promotion Assistant-e Archiviste
- Conseil et accompagnement stratégique de la Ville de Paris, sur la lutte contre les discriminations
- VAE de la certification Assistant-e Archiviste
- Accompagnement à la VAE de la certification Assistant-e Archiviste
- Référencement au DATA DOCK de l'organisme de formation APSV
- Accompagnement scolaire à la Cité des Sciences et de l'Industrie
- Cycle de formation : Exercer le rôle de tuteur, tutrice de TIG
- Conseil et formation pour professionnels de l'Institut du Monde Arabe
- Cycle de formation à destination des professionnels de Radio France
- Mise en œuvre du groupe d'analyses des pratiques à destination des intervenants pédagogiques de la Philharmonie de Paris
- Formation des élus du Conseil général de Seine-Saint-Denis

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : **624** personnes concernées par ces actions

Dont nombre usagers-bénéficiaires : **431**

Dont nombre de professionnels : **193**

ACTION 1 : ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE DU PROJET DEMOS

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Construire un référentiel de savoir-faire partagé
- Appréhender les spécificités pédagogiques et sociales du dispositif

PARTENARIATS MOBILISES

- Philharmonie de Paris

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'APSV conçoit et coordonne un accompagnement visant à développer la réflexion sur la démarche sociale du projet Démon (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale).

Cet accompagnement à destination des intervenants de Démon est élaboré en trois temps :

1. Le directeur général de l'association assume une **mission de conseil** sur la dimension sociale du projet et anime le comité technique de Démon.

Le service Formation propose plusieurs formations aux professionnels (musiciens et travailleurs sociaux) dans le but de travailler ensemble pour le bon déroulement du projet en appréhendant chacun la place de l'autre, et la place des enfants.

2. La formation **Stéréotypes, Préjugés et Discriminations** :

La formation aborde le sujet de l'altérité à travers la question des stéréotypes et préjugés, des différents acteurs (sociaux comme musicaux) et l'autorité dans la relation éducative.

3. La formation **Conduite de projet** :

La formation a pour objectif de définir la notion de projet, de questionner le lien avec le projet Démon, de définir les besoins de ces derniers, les objectifs généraux opérationnels, et d'élaborer une fiche action.

USAGERS-BENEFICIAIRES

46 musiciens et travailleurs sociaux intervenant sur le dispositif d'orchestre musical à vocation sociale.

ACTION 2 : CINQUIEME PROMOTION ASSISTANT-E ARCHIVISTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Insérer professionnellement 15 demandeurs d'emploi ou professionnels en reconversion professionnelle dans le domaine archivistique.
- Former des alternants au métier d'assistant-e archiviste.

Pour les alternants, il s'agit d'être capable à l'issue de la formation de :

- Participer à la collecte des archives
- Classer et décrire des archives
- Conserver des archives
- Communiquer et valoriser des archives
- Gérer au quotidien un service d'archives

PARTENARIATS MOBILISES

Co certificateur : AAF Association des Archivistes de France

Partenaires : PAGE, E-FUTURA, SANOFI, Banque de France, INA, Paris Habitat, Saint-Go-bain Archives, Cofiroute, UCANSS, Aéroports de Paris, FFEPGV, France TV, MARTELL, DE-FACTO, SNCF Réseau, EDF.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 2005, l'APSV propose une formation en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation de **18 mois** pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA et des jeunes (18-26 ans) dans le secteur des archives, sous tutelle du ministère de la Culture.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur (Niveau III ou BAC+2). Elle s'exerce dans les services archives de grandes entreprises ou PME, dans des instituts de recherche ou chez des prestataires de services spécialisés en archivage. Les tâches qui la composent correspondent aux quatre étapes de la chaîne archivistique : collecter, classer, conserver, communiquer et à la gestion d'un service d'archives.

Les stagiaires en formation ont soutenu devant le jury de certification le 23 février 2017. Le taux de réussite à l'épreuve de certification est de 86.7%.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- **15 stagiaires assistants et assistantes archiviste** en contrat de professionnalisation.



Remise des certifications d'Assistant-e Archiviste, APSV, mars 2017.

ACTION 3 : MISE EN ŒUVRE DE LA SIXIEME PROMOTION ASSISTANT-E ARCHIVISTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Insérer professionnellement 13 demandeurs d'emploi ou professionnels en reconversion professionnelle dans le domaine archivistique.
- Former des alternants au métier d'assistant-e archiviste.

Pour les alternants, il s'agit d'être capable à l'issue de la formation de :

- Participer à la collecte des archives
- Classer et décrire des archives
- Conserver des archives
- Communiquer et valoriser des archives
- Gérer au quotidien un service d'archives

PARTENARIATS MOBILISES

Co certificateur : Association des Archivistes de France

Partenaires institutionnels : Ministère de la Justice, ministère de la Défense, Archives de Paris, Archives nationales, Archives de Boulogne

Partenaires de la formation : PAGE, E-FUTURA, SANOFI, ADEME, ANDRA, TOTAL, France TV, Pierre Fabre, RATP, EDF, ARCHIVECO, QBE Insurance, Stelia Aerospace, IFREMER, Cofiroute.

Une sixième promotion a débuté en 2017.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 13 stagiaires assistants et assistantes archivistes en contrat de professionnalisation.



La sixième promotion d'Assistant-es Archivistes, APSV, mai 2017.

ACTION 4 : CONSEIL ET FORMATION DE LA VILLE DE PARIS, SUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Aide à la structuration d'un Plan de lutte contre les discriminations à l'échelle parisienne
- Professionnaliser les acteurs en matière de LCD

PARTENARIATS MOBILISES

- Ville de Paris DDCT

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'APSV a remporté un marché de la Ville de Paris pour une durée de deux ans de 2015 à 2017 avec deux missions principales : l'accompagnement du service SEII (Egalité, Inclusion et Insertion) de la direction DDCT (Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires) et la formations des acteurs parisiens autour de la lutte et prévention des discriminations.

L'accompagnement comporte des réunions régulières avec le SEII pour structurer un plan parisien de lutte contre les discriminations. La formation des professionnels a permis de proposer plusieurs actions à des publics diversifiés en fonction des besoins. Plusieurs journées de sensibilisation sur la définition de la discrimination ont été dispensées pour des acteurs associatifs, des formateurs de FLE et ASL, des animateurs et éducateurs auprès de publics jeunes. En 2017, un focus sur les professionnels du secteur jeunesse a finalisé cette action de deux ans.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 25 acteurs associatifs et municipaux de la jeunesse.

ACTION 5 : VAE CERTIFICATION ASSISTANT-E ARCHIVISTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Permettre d'obtenir la certification d'Assistant-e Archiviste par l'expérience professionnelle
- Mettre en place la procédure et le jury de certification
- Permettre la reconnaissance du niveau intermédiaire dans les métiers des archives

PARTENARIATS MOBILISES

- AAF, Agefos PME, AFDAS, UNAGECIF, Caisse des dépôts et des consignations, FONGECIF
- Commission national des Certifications Professionnelles (CNCP), Antennes VAE de l'académie de Créteil, Conseil général de Mayotte, Villes des Abymes (Guadeloupe), Conseil général du Gard, Ville de Toulon, CHU Bordeaux, SNCF Réseaux antennes du Mans



ORGANISME RÉFÉRENCÉ



DESCRIPTION DE L'ACTION

Le processus de VAE permet d'obtenir, intégralement ou partiellement, la certification d'Assistant(e) archiviste inscrite au Répertoire national des Certifications professionnelles, niveau III (Journal Officiel du 9 décembre 2012 : et délivré par l'AAF et l'APSV.

Il est ouvert à toute personne ayant acquis par l'expérience, professionnelle ou bénévole, d'une durée cumulée d'au moins trois ans, les compétences d'un(e) Assistant-e Archiviste.

Le processus se fait en deux étapes :

1. Recevabilité de la candidature
2. Constitution du dossier et entretien avec le jury

Deux jurys de certification se sont tenus en 2017.

Le jury, composé de cinq membres se réunit en juin et décembre de chaque année.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 21 candidats et candidates dont 19 sont en poste.

ACTION 6 : ACCOMPAGNEMENT OPTIONNEL A LA VAE CERTIFICATION ASSISTANT-E ARCHIVISTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Favoriser la réussite des professionnels à la certification
- Permettre la verbalisation orale et écrite de l'expérience des candidats
- Rédiger le livret II et préparer l'entretien oral de certification.

PARTENARIATS MOBILISES

- AAF, Agefos PME, AFDAS, UNAGECIF, Caisse des dépôts et des consignations, FONGECIF
- Commission National des Certifications Professionnelles (CNCP), Conseil général du Gard, Ville de Toulon, CHU Bordeaux, SNCF Réseaux antennes du Mans, Laboratoire Covance.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'accompagnement proposé par l'APSV, en partenariat avec l'AAF, prévoit deux tiers du temps avec une analyste du travail experte de la VAE et un tiers de temps avec une accompagnatrice experte (archiviste).

Deux accompagnements sont possibles : un intermédiaire à 18 heures et un complet à 24 heures. Ils se déroulent en présentiel à l'APSV ou à distance et visent au regard du référentiel de certification à : identifier les activités pertinentes par rapport à l'expérience du candidat à valoriser pour le livret II et l'entretien oral.

L'accompagnement est une démarche volontaire de la part du bénéficiaire, indépendante de la tenue du jury de validation, et qui ne préjuge en aucune façon de l'attribution totale ou partielle du diplôme, voire de la non-attribution du diplôme.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 10 candidats ont choisi d'être accompagnés en 2017

ACTION 7 : REFERENCEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION APSV AU DATA DOCK

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Être référencé, dans une démarche qualité, dans la base de données des OPCA et potentiels financeurs
- Prouver que l'organisme de formation APSV respecte les exigences de qualité dictées par la loi
- Être référencé dans le catalogue de référence mis à la disposition des entreprises et des salariés

PARTENARIATS MOBILISES

Le FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels)

- Les OPCA : ACTALIAN, AFDAS, AGECEF, CAMA, AGEFICE, AGEFOS, ANFA, ANFH, CONSTRUCTYS, FAFIEC, FAFIH, FAFTT, FIF PL, FORCO, INTERGROS, OPCA 3+, OPCA TS, OPCABAIA, OPCADEFI, OPCAIM, OPCALIA, OPCALIM, REGION NORMANDIE
- UNAGECIF, UNIFAF, UNIFORMATION
- Les FONGECIF : Auvergne, Rhône Alpes Bourgogne Franche Comté/ Bretagne/ Centre Val-de-Loire/ Corsica/ Grand Est, Centre Val-de-Loire, Hauts de France/ Ile-de-France, Martinique, Normandie, Nouvelle aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, PACA, Réunion

DESCRIPTION DE L'ACTION

La loi sur la formation de 2014 impose aux financeurs publics et paritaires de s'assurer de la capacité de l'organisme de formation à réaliser des prestations de qualité.

Les financeurs paritaires, les OPCA et Fongecifs, ont établi un catalogue des organismes de formation répondant à tous les critères. Ils ont donc créé une base de données commune où chaque centre de formation doit prouver sa capacité à donner des formations de qualité. Il s'agit du Data dock. Depuis le 7 juillet 2017, l'organisme de formation APSV est référencé. Les potentiels stagiaires en formation peuvent bénéficier de financements par ce référencement.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- Tous les stagiaires en formation de l'organisme de formation APSV

ACTION 8 : ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE À LA CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Mise en place d'un accompagnement scolaire des collégiens et lycéens par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques.

PARTENARIATS MOBILISES

- Cité des Sciences et de l'Industrie
- Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour la dixième année consécutive, la Cité des Sciences et de l'Industrie en partenariat avec l'Association de Prévention du Site de la Villette a reconduit lors du dernier trimestre de l'année scolaire 2017, le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie.

Depuis 2007, ce sont 8 765 accompagnements de lycéens et collégiens qui ont été effectués dans le cadre de ce projet.

Pour rappel, ce dispositif a été initié après avoir constaté l'occupation de la bibliothèque par des jeunes en quête d'un espace de travail scolaire. Partant de l'hypothèse que les jeunes souhaitent être accompagnés durant ce moment d'étude et au-delà d'une recherche documentaire, l'accompagnement scolaire a été conçu dans l'objectif de promouvoir l'égal accès au savoir scientifique en aidant les usagers, en majorité issus des quartiers populaires du nord-est parisien, à franchir les obstacles de l'apprentissage et de la connaissance.

USAGERS-BENEFICIAIRES

403 collégiens et lycéens originaire de Paris et sa proche banlieue.

ACTION 9 : CYCLE DE FORMATION : EXERCER LE ROLE DE TUTEUR, TUTRICE DE TIG

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Outiller les potentiels tuteurs et tutrices de TIG
- Connaître le cadre juridique du TIG et de la réparation pénale
- Identifier et définir le rôle du tuteur

PARTENARIATS MOBILISES

- DPSP ville de Paris
- FIPD

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 1993, l'APSV accueille et accompagne des personnes condamnées à une peine de Travail d'Intérêt Général ou s'étant engagées à une Réparation Pénale. Près de 500 personnes condamnées ont été accueillies à l'APSV à ce jour.

L'organisme de formation APSV organise, dans le cadre de la CPO des cycles de formation au printemps et à l'automne de la formation : Exercer le rôle de tuteur, tutrice de TIG.

Chacune de ces séances a été organisée autour d'apports de connaissances et d'échanges centrés sur une thématique précise correspondant aux trois temps forts du déroulement d'un TIG :

1. Séance 1, L'accueil du Tigiste
2. Séance 2, L'encadrement du Tigiste
3. Séance 3, Conclusion et bilan du TIG

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 24 professionnels de la DJS, DPP, de la DAC, de l'APSV, et d'établissements culturels

ACTION 10 : CONSEIL ET FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Caractériser les dimensions relationnelles, de connaissances, sociales et logistiques propres aux activités pédagogiques des intervenants de l'Institut du Monde Arabe
- Identifier les sources de tension dans les situations professionnelles vécues par les membres du groupe
- Réfléchir collectivement à la diversité des modalités d'intervention possibles face à des publics divers

PARTENARIATS MOBILISES

- Institut du Monde Arabe

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les cinq séances du groupe d'analyse des pratiques, d'une durée de trois heures chacune, ont eu lieu de février à mai 2017 dans les locaux de l'IMA.

Les activités éducatives de l'IMA ont été réorganisées et des services fusionnés, amenant ainsi des collaborateurs à construire des critères d'intervention homogènes. L'APSV a été sollicitée afin de proposer un dispositif contribuant à renforcer cette dynamique et à développer une identité commune. En outre, l'ouverture de l'offre de l'Institut à des publics nouveaux, considérés socialement comme plus fragiles ou ayant des besoins spécifiques, interroge les pratiques des professionnels. La formation devait leur permettre d'interroger les obstacles, comprendre les caractéristiques et les besoins de ces nouveaux publics et réfléchir dont ils disposent pour y répondre.

Il s'agissait enfin de renforcer l'identité du service grâce aux échanges sur les représentations

des métiers et de l'organisation du travail.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 15 professionnels, les guides conférenciers et des chargés de la conception de l'animation des activités éducatives de l'Institut du Monde Arabe.

ACTION 11 : CYCLE DE FORMATION « EGALITE, DISCRIMINATION, DIVERSITE : ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS » A DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE RADIO FRANCE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Faire connaître aux professionnels ciblés le cadre légal de la lutte contre les discriminations, savoir distinguer la discrimination de notions voisines, savoir qualifier les situations discriminatoires
- Développer des pratiques adaptées pour une égalité de traitement dans une fonction d'accueil du public

PARTENARIATS MOBILISES

- Radio France
- AFDAS

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de cette action de formation, l'APSV a mis en œuvre 4 sessions en 2017. Une session de formation se déroule sur une journée (7 heures), auprès de douze participants maximum.

Cette journée de formation s'inscrit dans deux référentiels d'action publique : celui de la non-discrimination et celui de la promotion de la diversité. Cette formation des personnels d'accueil et de sécurité répond avant tout au premier objectif puisqu'elle vise à faire en sorte que tous les publics soient accueillis de la même façon à Radio France. La formation, assurée par un consultant spécialisé sur les thèmes d'égalité et de lutte contre les discriminations, alterne séquences informatives (sur les notions, le cadre légal) et interactives (jeux de rôle).

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 41 professionnels, agents d'accueil et agents de sécurité de Radio France.

ACTION 12 : MISE EN ŒUVRE DU GROUPE D'ANALYSES DES PRATIQUES A DESTINATION DES INTERVENANTS PEDAGOGIQUES DE LA PHILHARMONIE DE PARIS

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Constaté la possible évolution des situations perçues comme difficiles par les intervenants pédagogiques
- Vérifier la pertinence des outils pédagogiques proposés lors du groupe d'analyse des pratiques de 2014-2015 (techniques d'animation et méthodes pédagogiques), depuis mis en œuvre par les intervenants

PARTENARIATS MOBILISES

- Philharmonie de Paris

DESCRIPTION DE L'ACTION

En 2014-2015, l'APSV a mené cinq séances d'analyse des pratiques avec deux groupes d'intervenants pédagogiques de la Philharmonie de Paris afin d'analyser des situations considérées comme difficiles, en lien, notamment, avec la diversité des publics destinataires de ces ateliers.

En 2017, la Philharmonie a souhaité qu'un groupe d'intervenants effectue un bilan des effets à long terme de la formation sur leurs pratiques pédagogiques. Dans ce contexte, l'APSV a proposé deux séances de formation et de bilan, de trois heures chacune. Suite à cette formation de 2014-2015, il s'agissait de partager et réfléchir aux situations professionnelles significatives, vécues par les participants. Pour cela les intervenants ont travaillé en petits groupes pour présenter une situation vécue, ensuite analysée par l'ensemble du groupe à la lumière de leurs pratiques et expériences professionnelles.

USAGERS-BENEFICIAIRES

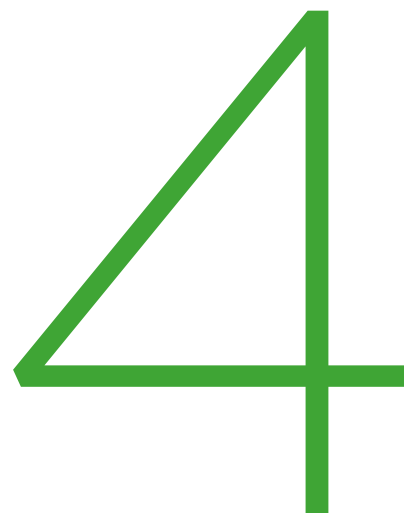
- 11 intervenants pédagogiques de la Philharmonie, ayant participé au groupe d'analyse des pratiques en 2014-2015.

ACTION 13 : FORMATION DES ELUS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS

L'APSV a été sollicitée afin de former les élus du Conseil départemental à la lutte contre les discriminations. Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a obtenu le label diversité, qui prescrit de nombreuses actions et pratiques en interne sur le fonctionnement égalitaire de l'institution. L'enjeu pour le Département est de mettre en perspective cet engagement en le déclinant sous formes de politiques publiques. Ce fut l'objet de deux demi-journées de formation en présence, notamment du Président du Conseil départemental, de tous les Vice-présidents ainsi que de nombreux élus du CD 93.



Développement Social



4.1 **Culture.** Parcours d'éducation artistique et culturelle

4.2 **Citoyenneté.** Actions collectives

4.3 **Egalité.** Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

4.1 **Culture.** Parcours d'éducation artistique et culturelle

A travers le projet « Parcourir la Villette », l'APSV accompagne depuis 2013 les structures socioéducatives d'Ile-de-France dans la construction et la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle inter-établissements sur mesure à destination prioritaire des enfants, adolescents et adultes éloignés de l'offre culturelle institutionnelle. En partenariat avec de nombreuses structures socioéducatives et en s'appuyant sur les équipes et les programmations des établissements culturels implantés sur le site de la Villette et sur le territoire francilien, l'APSV inscrit la culture au cœur d'une démarche d'accompagnement éducatif et social.

ÉQUIPE

- Maud BERTON, chargée de mission
- Estelle CHAIGNIAU, chargée d'accompagnement
- Marie LEMOINE, chargée de mission

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 1086
- Soit : Usagers-habitants : 930



Caractéristiques : enfants, adolescents et adultes, âgés de 3 mois à 60 ans (majorité de 7-17 ans), en situation de fragilité sociale (décrochage scolaire, isolement, problématique judiciaire), résidant en majorité dans les quartiers prioritaires du 19e arrondissement, ainsi que d'autres arrondissements de Paris (14e, 15e, 17e, 18e, 20e) et de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, La Courneuve, Livry-Gargan, Pantin, Romainville, Saint-Ouen) et issus :

- de structures sociales : centres sociaux, associations de quartier, structures jeunesse (accompagnement à la scolarité, apprentissage de la langue française...), structures d'accueil et d'hébergement mandatées par l'aide sociale à l'enfance (jeunes en rupture familiale, mineurs isolés...)
- d'établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire (REP, REP+) et de classes spécifiques (classes d'accueil pour élèves primo-arrivants, SEGPA, classes relais...)
- de dispositifs de réussite éducative (décrocheurs scolaires, élèves exclus, problématiques sociales, familiales, de santé...)
-
- Professionnels socioéducatifs : 156 professionnels et bénévoles

Caractéristiques : animateurs, éducateurs, enseignants, éducatrices de jeunes enfants, psychologues, coordinateurs sociolinguistiques... accompagnant les groupes et dont un tiers a participé à la formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel (3 cycles par an).

RAPPEL DES OBJECTIFS

- lever les freins sociaux, culturels pour un accès plus démocratique et égalitaire aux propositions culturelles et éducatives des territoires parisien et francilien
- construire des projets culturels répondant à des objectifs sociaux et éducatifs : intégrer la culture comme un levier d'intervention sociale et éducative
- contribuer à renforcer l'appartenance à un territoire, l'ouverture culturelle, la mobilité, les dynamiques de socialisation, d'intégration, de cohésion sociale et de citoyenneté des habitants des quartiers prioritaires à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans d'autres territoires franciliens
- favoriser une appropriation durable et autonome des ressources culturelles et éducatives
- mettre en synergie les ressources du territoire et créer des dynamiques partenariales pérennes entre acteurs sociaux et culturels
- renforcer les compétences des acteurs locaux (socioéducatifs, culturels)



Partenariats financiers :

- Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS Île-de-France)
- Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS 75)
- Ville de Paris, direction des Affaires culturelles
- Fondation SNCF

Partenariats opérationnels :

- 35 structures socioéducatives :

- 19e arrondissement : Association MSC, Centre d'activité de jour Suzanne Aussaguel, Centre socioculturel J2P, Centre social Riquet/ Espace 19, Centre socioculturel Rosa Parks, Collectif indépendant des locataires de la résidence Tanger, Collège Charles Péguy, Collège Edouard Pailleron, Collège Georges Rouault, Crèche familiale Alphonse Karr, Halte-garderie Quai du Lot, Institut médico-professionnel « Faites des couleurs ! », Structure multi-accueil Quai de Charente.

- **Territoire parisien et francilien** : Association Dialogues Citoyens (Montreuil) / Classes relais du collège Michelet (St Ouen) et du collège Rosa Luxemburg (Aubervilliers), Association le Moulin (Paris, 14e), Centre social CEFIA (Paris, 17e), Centre social OCM Ceasil (Paris, 15e), Centre social La Maison du Bas-Belleville (Paris, 20e), Ecole élémentaire Eugène Varlin (Paris, 10e), Ecole élémentaire Clignancourt (Paris, 18e), Ecole élémentaire Henri Wallon (La Courneuve), Ecole maternelle et élémentaire Paul Langevin (La Courneuve), Ecole élémentaire Paul Langevin Henri Wallon (Romainville), Lycée Henri Sellier (Livry-Gargan), Mission locale de Paris, Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers, Programme de Réussite Educative de Neuilly-sur-Marne, Programme de Réussite Educative de Pantin, Service d'Accueil d'Urgence 75 (Paris, 14e), Service de réussite éducative de l'association APASO (Paris, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e).

- 25 établissements culturels :

- **Établissements culturels du site de la Villette** : Cabaret Sauvage, Universcience, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Géode, Hall de la Chanson, Librairie du Parc/ Actes sud, Orchestre de chambre de Paris, Parc et Grande Halle de la Villette, Philharmonie de Paris, Théâtre Paris-Villette, Trabendo, Zénith.

- **Établissements culturels parisiens et franciliens** : Archives départementales de Paris, Centre Jean Houdremont/ Maison du jonglage à La Courneuve, Espace Renaudie à Aubervilliers, Forum des images, Jeu de Paume, Lutherie urbaine à Bagnolet, Monfort théâtre, Musée national de l'histoire de l'immigration, Musée de l'homme, Maison de la radio, Théâtre national de Chaillot, Théâtre du Rond-Point, Théâtre de la Ville.

- La Ville d'Aubervilliers apporte un soutien financier et logistique à la mise en œuvre de parcours avec des structures albertivillariennes.



Lancement de la 4e saison des parcours « Parcourir la Villette » à l'occasion de la Fête de la science, APSV, 6/10/2017.

1. Coconstruction avec les acteurs socioéducatifs et mise en œuvre de 58 parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires à l'attention de 930 enfants, adolescents et adultes :

- s'inscrivant dans une finalité sociale et éducative à l'égard de populations prioritaires
- croisant les champs artistiques et culturels sur le site de la Villette, à Paris et en Île-de-France (théâtre, danse, cirque, musique, culture scientifique et technique...)
- invitant à vivre des expériences plurielles (spectacle, atelier, visite d'un lieu ou d'un espace muséographique, rencontre d'un professionnel, temps d'échanges et de débats)
- se déroulant sur différents temps de vie (scolaire, périscolaire, loisirs, famille...), sur des temporalités variables (de plusieurs jours à une année)
- inscrivant les participants dans une fréquentation régulière de lieux culturels (en moyenne 4 établissements culturels fréquentés)

Les parcours s'appuient sur les ressources culturelles du site de la Villette et du territoire francilien (équipes, programmations, ressources pédagogiques) et mobilisent les ressources de l'APSV : ateliers d'éducation à l'image (Radio Télé la Villette), service prévention, accompagnement socioprofessionnel, dispositif d'insertion par l'activité économique Villette emploi, plan de lutte contre les discriminations.

Outre l'accompagnement de groupes constitués par les structures socioéducatives partenaires, l'APSV déploie un accompagnement individualisé dans certaines situations spécifiques.

Le parcours éducatif et culturel individualisé : un levier pour une remobilisation

Sur les 58 parcours mis en œuvre en 2017, quatre parcours étaient individualisés. Le parcours individualisé a pour objectif de répondre à des situations éducatives et sociales nécessitant une prise en charge urgente (rupture familiale, déscolarisation, par exemple). L'accompagnement s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (éducateurs spécialisés, chargées de mission éducation artistique et culturelle) et mobilise des ressources mixtes pour répondre à des besoins hétérogènes (socialisation, accès aux soins, scolarisation, insertion professionnelle). Cette démarche structure une dynamique partenariale inédite entre différents acteurs des champs éducatifs (scolaire, prévention, éducation spécialisée), culturel, social. L'ouverture culturelle (spectacles, visites d'exposition accompagnés par un membre de l'équipe de l'APSV et participation à des sorties avec d'autres jeunes) contribue à une « resocialisation » progressive du jeune et contribue à instaurer une relation de confiance entre le jeune et l'équipe de l'APSV.

Les quatre parcours individualisés mis en œuvre en 2017 s'adressaient à des mineurs isolés étrangers.

2. Animation d'une formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel

Proposée à tous les professionnels socioéducatifs (éducateurs, animateurs, enseignants, éducatrices de jeunes enfants...) et intervenants culturels inscrits dans un parcours, la formation alterne des temps d'expériences artistiques, d'analyse, de repérage des ressources et d'acquisition d'outils pour construire une posture éducative et accompagner la mise en œuvre des parcours. Trois sessions de trois jours consécutifs ont été organisées en janvier, mars et octobre 2017.

3. Intervention auprès des groupes en parcours, élaboration et diffusion de supports pédagogiques

L'APSV anime les temps d'échanges et de débats en début et fin de parcours, soit 116 interventions-débats en 2017. Elle élabore et diffuse des supports pédagogiques à l'attention des jeunes en parcours (plans, jeu de piste, photo-langage...) et de leurs accompagnateurs (bibliographie, méthodologie de projet, outil d'animation de débats...).

4. Expérimentation d'outils favorisant la fréquentation autonome d'établissements culturels : le chéquier « Je parcours la Villette » (mécénat Fondation SNCF)

En 2016, le groupe de travail « autonomie », rassemblant des établissements culturels et des structures socioéducatives, a souhaité expérimenter plusieurs outils, visant à favoriser un retour en autonomie des usagers des parcours.

Le dispositif « Parcourir la Villette » accompagné par l'APSV et une structure socioéducative partenaire contribue en effet à lever le frein symbolique à une fréquentation des établissements culturels (« Je ne m'autorise pas à », « ce n'est pas pour moi ») et à identifier les ressources culturelles du site de la Villette.

Le chéquier « Je parcours la Villette », pass-culture distribué aux jeunes et familles ayant effectué un parcours avec l'APSV, a été mis en place comme levier économique afin de faciliter un retour en autonomie. D'une valeur de 65 € (dont 15 € pour l'achat d'un livre à la librairie du Parc/ Actes Sud), il offre la possibilité de revenir gratuitement sur des expositions, des spectacles, des ateliers dans tous les établissements culturels du site de la Villette, en dehors du Zénith qui ne gère pas directement sa billetterie.

Entre octobre 2016 et juillet 2017, 351 chèquiers ont été distribués à 22 groupes ayant réalisé un parcours collectif et à 3 jeunes en parcours individualisé, en partenariat avec 18 structures socioéducatives.

La période d'utilisation des chèquiers s'est terminée au 31 décembre 2017. Le rapport final d'évaluation, élaboré en collaboration avec des étudiants de Sciences-Po Paris, sera communiqué à l'ensemble des partenaires à la fin du premier semestre 2018.

Parallèlement au chéquier, des supports de communication ont été développés afin de maintenir les usagers des parcours informés des programmations et ressources culturelles.

5. Coordination et suivi

Parallèlement à la mise en œuvre des parcours, l'APSV veille à maintenir une démarche partenariale qui associe à égalité les structures socioéducatives et les établissements culturels. L'APSV et ses partenaires s'engagent ainsi à partager l'information, à évaluer et à réajuster l'action, à repérer et rendre compte des problématiques sociales et éducatives aux acteurs institutionnels.

En 2017 :

- 3 comités de suivi, espace d'échanges interprofessionnel entre les structures socioéducatives, les établissements culturels et les partenaires institutionnels et financiers de l'APSV pour assurer le suivi des parcours
- 3 réunions du groupe de travail « Autonomie » associant les structures socioéducatives et les établissements culturels engagés dans une réflexion sur les processus d'autonomisation et, depuis septembre 2016, dans le suivi et l'évaluation du chéquier « Je parcours la Villette »



6. Restitution annuelle du projet : « l'étape festive »

Le 7 juin 2017, l'étape festive invitant à se rassembler tous les jeunes et familles ayant réalisé un parcours s'est déroulée au WIP-Villette. Sur la journée plus de 350 enfants, adolescents, adultes et leurs accompagnateurs sont venus partager leur expérience de parcours sous la forme de projections de films qu'ils ont réalisés, de témoignages, démonstrations chantées, dansées, restitutions des ateliers de pratique artistique avec les intervenants des établissements culturels. Le 7 juin, les jeunes ont été les premiers à inaugurer le manège du collectif artistique Les Fondateurs de roue. Une trentaine de partenaires se sont également joints à ce moment convivial : établissements culturels, partenaires financiers et institutionnels (ministère de la Culture, DRAC Île-de-France, préfecture de la Région Île-de-France, préfecture de la Seine-Saint-Denis).



Étape festive du projet « Parcourir la Villette » au WIP-Villette, APSV, 7/06/2017.

7. Evaluation

Des bilans ont été réalisés avec l'ensemble des partenaires socioéducatifs et les établissements culturels. Ils montrent que les parcours répondent avant tout à des besoins sociaux et éducatifs identifiés par les professionnels du champ social (et non à des demandes sur un champ disciplinaire ou une thématique) : ouverture culturelle, identification et appropriation des ressources de son territoire de vie ou encore développement de l'estime de soi. Parmi les leviers identifiés, ressortent principalement l'intégration du parcours dans l'activité globale de la structure, la préparation en amont des étapes culturelles, la prise en compte des contraintes organisationnelles des structures socioéducatives, la dimension active et la qualité de la rencontre avec l'intervenant culturel. Enfin, les accompagnateurs qui ont suivi la formation se mobilisent de manière plus qualitative sur leur parcours.



Atelier d'expression corporelle à Little Villette, APSV, 23/11/2017.

Située dans le quartier Plaisance (Paris, 14^e), l'association Le Moulin est une maison de quartier qui porte des activités d'accompagnement à la scolarité et de loisirs, pendant les vacances et les mercredis à destination des enfants du quartier. Le parcours était destiné à un groupe d'enfants de 7 à 12 ans. Les objectifs pédagogiques étaient d'améliorer la dynamique de groupe entre les enfants, de favoriser leur mobilité sur le territoire parisien et de travailler sur le lien parents-enfants, en invitant les familles à quelques étapes du parcours. Les enfants ont réalisé un parcours pluridisciplinaire, axé sur la thématique de la danse et participé à plusieurs étapes dans des établissements culturels du site de la Villette et à Paris :

- Un jeu de piste sur le site de la Villette - APSV
- L'observation d'une répétition du spectacle *Au Cœur* et la rencontre avec le chorégraphe Thierry Thieû Niang et ses danseurs - Théâtre Paris Villette
- La représentation du spectacle de danse *Au Cœur* - Théâtre Paris Villette
- Un atelier d'expression corporelle à Little Villette - Parc et Grande Halle de la Villette
- Une observation de cours de danse - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- Une représentation du spectacle de danse *Y Olé !* de José Montalvo - Théâtre national de la danse de Chaillot

- Atelier autour du spectacle *Y O/é !* avec la répétitrice de José Montalvo - Théâtre national de la danse de Chaillot
- Visite guidée au Musée de la Musique sur les origines du hip-hop - Philharmonie de Paris
- Représentation du spectacle *Flaque* par la compagnie Defracto - Théâtre du Monfort
- Trois ateliers de pratique de danse hip-hop - Parc et Grande Halle de la Villette
- Deux temps d'échanges et de débats - APSV
- Les enfants ont travaillé ensemble à la création d'une chorégraphie qu'ils ont pu restituer lors de l'étape festive du 7 juin. Cela leur a permis de se mobiliser sur un projet collectif et d'améliorer la coopération, le respect et l'écoute mutuelle. Plusieurs familles se sont mobilisées, notamment sur les temps de spectacles. Les jeunes ont pu s'ouvrir à différents styles de danse tout au long de leur parcours et évoluer dans leurs représentations par rapport à cette discipline.

Calendrier : octobre 2016 - mai 2017

- **12 venues sur le site de la Villette**
- **3 venues sur des établissements culturels hors Villette**
- **6 établissements culturels fréquentés**



Démonstration de danse hip-hop lors de l'étape festive, APSV, 7/06/2017.

ZOOM

Le parcours du groupe Français Langue Étrangère du centre socioculturel J2P



Atelier de réalisation d'une émission de radio au centre social J2P, APSV, 25/04/17.

Implanté rue Petit dans le 19^e arrondissement, le centre social J2P propose notamment des ateliers sociolinguistiques. Le parcours concernait un groupe d'apprenants adultes scolarisés dans leur pays d'origine mais qui débutent dans l'apprentissage du français.

Les objectifs pédagogiques étaient de soutenir l'apprentissage du français, d'améliorer la cohésion de groupe et de favoriser un dialogue interculturel entre les différents participants.

Les apprenants ont réalisé un parcours pluridisciplinaire, axé sur la thématique de la langue et participé à plusieurs étapes sur le site de la Villette :

- 6 ateliers de réalisation d'une émission de radio Radio Télé la Villette en lien avec les différentes étapes du parcours - APSV
- Une représentation du Préambule des étourdis d'Estelle Savasta et une rencontre avec le régisseur en chef et la chargée de relations avec le public - Théâtre Paris Villette

- Une démonstration et rencontre avec deux élèves guitaristes à J2P - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- Visite atelier au Musée de la Musique sur les musiques du monde - Philharmonie de Paris
- Un atelier de pratique de slam - Parc et Grande Halle de la Villette
- Un atelier France Info - Maison de la Radio
- Deux temps d'échanges et de débats - APSV

Le fait de vivre des expériences culturelles ensemble a tissé des liens entre les apprenants. La réalisation d'une émission de radio comme journal de bord du parcours a permis aux participants de travailler et valoriser la prise de parole, ainsi que de rester actifs pendant les différentes étapes de leurs parcours et de faciliter la rencontre avec les différents professionnels. Certaines activités ont pu être réinvesties et servir de support de cours de français au centre social. L'atelier slam a été une belle découverte pour certains et a permis à la structure d'identifier cette discipline comme une ressource pour travailler sur la confiance en soi et l'oralité.



Visite atelier autour des musiques du monde au Musée de la Musique - Philharmonie de Paris, APSV, 02/03/17.

Calendrier : novembre 2016 – juin 2017

- **3 venues sur le site de la Villette**
- **5 établissements culturels fréquentés**

ZOOM

Six parcours avec le groupe scolaire Langevin - Wallon à la Courneuve



Atelier d'expression corporelle avec une classe de CE1 à Little Villette - Parc et Grande Halle de la Villette, APSV, 11/04/17.

Implanté dans la Cité des 4000 à la Courneuve et relevant de l'éducation prioritaire (REP+), le groupe scolaire Langevin-Wallon a mis en œuvre six parcours, de la moyenne section au CM2, en lien avec le projet d'école.

Les objectifs étaient de favoriser l'ouverture culturelle et la mobilité des enfants en dehors de La Courneuve, développer leur goût pour les pratiques artistiques et de travailler sur l'expression et la maîtrise du français. Chaque parcours a répondu à ces objectifs à travers des entrées différentes. Des croisements se sont opérés entre parcours.

L'autre enjeu était aussi d'identifier les ressources culturelles du site de la Villette sur lesquelles les enfants pouvaient ensuite revenir en autonomie avec leurs familles. Quatre classes ont participé à l'expérimentation du chéquier « Je Parcours La Villette ».

Les enfants ont réalisé des parcours pluridisciplinaires et participé à plusieurs étapes sur le site de la Villette dont voici quelques exemples :

- Visites de la Cité des Enfants et d'Explora et médiations scientifiques à l'occasion de la Fête de la Science - toutes les classes - Cité des Sciences et de l'Industrie.
- Ateliers autour des insectes et de la création artistique - Moyenne section - Parc et Grande Halle de la Villette
- Ateliers de découverte de l'histoire du site de la Villette à travers des documents d'archive - CE1 - Archives de Paris
- Rencontre des techniciens de l'Espace Chapiteau - Grande section - Parc et Grande Halle de la Villette
- Réalisation d'un reportage sur le Cabaret Sauvage et le Conservatoire - CM2 et Grande section
- Temps d'échanges et de débats - APSV

La diversité des activités proposées a permis aux enfants de découvrir un large panorama des ressources culturelles de la Villette. Ils savent désormais se repérer sur le site de la Villette et identifient les différents espaces et activités. Les parcours ont permis de travailler sur l'acquisition de vocabulaire, en lien avec les disciplines abordés dans les parcours. Les temps d'échanges ont été des moments privilégiés pour s'exprimer et donner son avis.



Atelier d'éveil musical avec une classe de grande section à la Philharmonie de Paris, APSV, 16/03/17.

4.2 Citoyenneté. Actions collectives

Depuis 2015, l'APSV est fortement sollicitée par les institutions pour accompagner les jeunes dans l'élaboration d'une citoyenneté active. En effet, les pouvoirs publics sont conscients de la nécessité d'intervention éducative afin de prévenir les phénomènes de radicalité, quels qu'ils soient, de penser le rapport à l'image et aux réseaux sociaux, de faire émerger une citoyenneté où l'égalité et la laïcité sont les garants de développement individuel. Certaines de ces actions sont prioritairement destinées à des jeunes sous main de justice.

ÉQUIPE

Ces actions mobilisent plusieurs équipes au sein de l'APSV :

- éducateurs
- chargées de mission éducation artistique et culturelle
- intervenants vidéo
- coordinatrice du plan de lutte contre les discriminations

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : 151

Soit :

- Usagers-habitants : 151
- Caractéristiques : jeunes de 13 à 18 ans pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, jeunes de 11 à 13 ans scolarisés dans le 19e arrondissement, jeunes majeurs sous main de justice âgés de 18 à 30 ans

ACTION 1 : CITOYENNETE-FABRIQUE DE L'INFO

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Ouvrir un espace de socialisation et de réflexion collective
- Questionner les représentations, les stéréotypes et préjugés
- Amener les jeunes à développer leur sens critique
- S'initier aux techniques journalistiques pour en comprendre les mécanismes

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers :

- Ville de Paris

Partenariats opérationnels :

- Service d'accueil d'urgence 75 - ANRS



Atelier avec Aymeric Chastenet, dessinateur de presse, SAU 75, APSV, 31/10/2017

UNIFORMEMENT
PAR
ABONNEMENT

Du 27 au 30
juin
2017

n° 1



Rencontre avec Jérôme Amory

Engagé en politique depuis 1986, Jérôme Amory est élu adjoint à la Maire du 19^{ème} arrondissement en 2008 sur la liste de Roger Vadet. En 2014, il est réélu au côté de François Dagimond et devient adjoint au Maire chargé de la Prévention et de la Sécurité. Nous avons eu la chance de le rencontrer pour revenir avec lui sur son parcours, son métier et son engagement.



C NOUS Matin

Le journal de l'APSV

Association de Prévention du Site de la Villette

www.apsv.fr

Les enfants fantômes Des enfants sans identité



© photo : La Presse Quotidienne, 26 juin 2017

36%

des 15-30 ans pensent que les Illuminati contrôlent le monde. Les théories du complot cartonnent en France. Méfiance !



Source : Tuna Gündel

Jimmy Butler quitte Chicago

À la surprise générale, le basketteur américain Jimmy Butler a été envoyé chez les Minnesota Timberwolves par son équipe des Chicago Bulls.



Une du journal réalisé par les jeunes du SAU 75, APSV, 30/06/2017



DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce cycle de quatre jours d'ateliers s'organise autour de temps de rencontres avec des professionnels des médias : journalistes, dessinateur de presse. Tout au long de la semaine, les jeunes explorent différents médias et supports d'information : presse écrite, vidéo, internet. Les ateliers les amènent à prendre conscience de leurs représentations, à échanger et débattre avec le groupe, à mener des interviews et à s'initier aux techniques journalistiques. A l'issue du cycle, un journal et un support vidéo sont édités.

En 2017, deux cycles ont été mis en œuvre. 20 jeunes âgés de 13 à 17 ans ont participé à ces cycles.

ACTION 2 : EDUCATION AUX MEDIAS AVEC LES COLLEGIENS DE G.BUDE ET E.VARESE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Eduquer à l'image et aux médias des jeunes adolescents dans une démarche de développement de projet
- Donner aux futurs citoyens des clefs de lecture, de compréhension et d'analyse des productions médiatiques écrites et audiovisuelles auxquelles ils sont quotidiennement confrontés
- Faire se rencontrer des jeunes des quartiers Pont-de-Flandre et Place des fêtes dans une démarche projet partagée
- Etayer le travail éducatif mené par les enseignants et adjoints éducatifs au sein des collèges

PARTENARIATS MOBILISES

Partenariats financiers :

- DDCS 75

Partenariats opérationnels :

- Dispositif Action collégiens : collèges G.Budé et E.Varèse à Paris 19e

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre d'un cycle de huit séances d'ateliers, les jeunes ont été amenés à explorer la presse et le métier de journaliste. Ils ont été mis en situation de reportage et interviewé des passants : « quelle image des jeunes avez-vous ? » Ils ont été sensibilisés aux risques d'internet et acquis des outils pour mettre en œuvre leur sens critique. Ce cycle a donné lieu à la réalisation d'un film dans lequel les jeunes expliquent aux autres collégiens ce que sont les « fake news » et comment vérifier la fiabilité d'une information.

En 2017, 13 jeunes âgés de 11 à 13 ans ont participé à ce cycle.

ACTION 3 : EDUCATION A L'IMAGE A LA VILLETTE. STAGE EN MILIEU OUVERT POUR DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

RAPPEL DES OBJECTIFS

Amener les jeunes majeurs sous main de justice à s'inscrire dans une dynamique active et positive

- Ouvrir un espace de socialisation et de réflexion collective
- Questionner les représentations, les stéréotypes et préjugés
- Amener les jeunes à développer leur sens critique
- S'initier aux techniques journalistiques pour en comprendre les mécanismes
- Interroger la place du numérique et des réseaux sociaux dans la construction identitaire des jeunes

PARTENARIATS MOBILISES

Partenariats financiers :

- Ville de Paris

Partenariats opérationnels :

- SPIP 75

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le cycle se déroule sous la forme de cinq jours d'ateliers au cours desquels les jeunes sous amenés à réfléchir à leur place dans la société, à échanger et débattre avec le groupe et à rencontrer des professionnels des médias : journalistes, dessinateur de presse. Ils explorent différents supports et médias d'information et s'initient aux techniques journalistiques. Ils sont amenés à réaliser une interview (élu-e, magistrat-e), un reportage sur le parc de la Villette (exemples : micro-trottoir *Peut-on rire de tout ?*) et s'initient au montage vidéo. A l'issue du cycle un journal et un support vidéo sont édités.

En 2017, cinq cycles ont été mis en œuvre. 77 jeunes âgés de 19 à 32 ans ont participé à ces cycles. Tous étaient sous main de justice.

UNIFORMITÉ
DES
REPRESENTANTS

Du 18 au 22
décembre
2017

n° 1



Rencontre avec Jérôme Amory

Engagé en politique depuis 1996, Jérôme Amory est élu adjoint à la Mairie du 19ème arrondissement en 2008 sur la liste de Roger Madec. En 2014, il est réélu au côté de François Dagnaud et devient adjoint au Maire chargé de la Prévention et de la Sécurité. Nous avons eu la chance de le rencontrer pour revenir avec lui sur son parcours, son métier et son engagement.



Notre Monde

Le journal de l'APSV

Association de Prévention du Site de la Villette

www.apsv.fr

Donald Trump dévoile sa stratégie de sécurité nationale



© photos : eifigianch

36%

des 15-30 ans pensent que les Illuminati contrôlent le monde. Les théories du complot cartonnent en France. Méfiance !



Source : Data Grande

Griezmann au Barça ?

Le départ en fin de saison d'Antoine Griezmann semble acté. Plusieurs clubs sont intéressés, comme le FC Barcelone, Manchester United et même le Real Madrid.



Une du journal réalisé par les jeunes sous main de justice, APSV, 22/12/2017

incubant
par
la violence

Du 6 au 10
mars
2017

n° 1



Rencontre avec Jérôme Amory

Engagé en politique depuis 1986, Jérôme Amory est élu adjoint à la Mairie du 12ème arrondissement en 2008 sur la liste de Roger Mader. En 2014, il est nommé au côté de François Chagnaud et devient adjoint au Maire chargé de la Prévention et de la Sécurité. Nous avons eu la chance de le rencontrer pour revenir avec lui sur son parcours, son métier et son engagement.



LE CHACAL ENCHAÎNÉ

Le journal de l'APSV

Association de Prévention du Site de la Vilette

www.apsv.fr

Affaire Bentounsi : bavure policière ou légitime défense ?



36%

des 15-30 ans pensent que les illuminati contrôlent le monde. Les théories du complot cartonnent en France. Méfiance !



Source : Tarta Labrad

Mexique fantôme

Depuis 10 ans, plus de 30 000 personnes ont disparu au Mexique. L'Etat a d'abord accusé les cartels de la drogue, mais depuis la disparition de 43 étudiants en 2011, la population remet en cause cette version.



Une du journal réalisé par les jeunes sous main de justice, APSV, 10/03/2017

ACTION 4 : PLATEFORME CITOYENNE VERS L'EMPLOI DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif général de la semaine est de sortir du temps judiciaire pour se penser dans le temps de la société normative :

- permettre aux jeunes sous main de justice de se poser et de s'interroger sur leur propre parcours
- les amener à s'approprier leur environnement afin de se projeter dans un avenir professionnel
- ouvrir un espace de socialisation et de remobilisation où l'art et la culture sont des leviers d'intervention éducative

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats opérationnels :

- Mission locale de Paris
- SPIP 75

DESCRIPTION DE L'ACTION

La semaine « Plateforme citoyenne vers l'emploi » à l'APSV est pensée comme un temps de remobilisation individuelle et collective, pour des jeunes adultes sous main de justice, devant faciliter un accompagnement plus spécifique que mettra en œuvre la Mission locale la semaine suivante autour de l'emploi.

La semaine (5 jours) s'organise autour de temps éducatifs (sensibilisation à la question des discriminations), d'échanges entre les jeunes, de rencontres avec des professionnels (régisseur, intervenant culturel, artistes) et de sorties culturelles. Les ressources mobilisées par l'APSV sont variées et complémentaires : des ressources culturelles interdisciplinaires (muséographie, danse, cirque, musique, sciences et techniques), des professionnels du site de la Villette, une équipe d'éducateurs de prévention chargés d'insertion, une équipe de chargées de mission d'éducation artistique et culturelle, la coordinatrice du plan de lutte contre les discriminations. L'APSV s'appuie pour cela sur son réseau de partenaires culturels et sur son organisation propre.

En 2017, cinq cycles ont été mis en œuvre. 35 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont participé à ces cycles. Tous étaient sous main de justice.

4.3 **Egalité.** Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

Égalité, Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

L'APSV coordonne le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19e arrondissement. Le plan d'action est financé par la Ville de Paris (Directions de l'attractivité économique et de la démocratie, des citoyens et des territoires) et la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale). Il est fortement soutenu par la Mairie du 19e arrondissement. En 2017, dans la continuité des années précédentes, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de trois objectifs principaux :

- Identifier les discriminations sur le territoire
- Sensibiliser et qualifier les acteurs et actrices de l'emploi et du champ social
- Mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique

EQUIPE

- Claire DUPIN, coordinatrice
- Un service civique

BILAN QUANTITATIF GLOBAL : PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 3 383

Soit :

- Usagers habitants : 2 272
- Professionnels : 1011

ACTION 1 : CHARTE DE PARRAINAGE POUR LES STAGES DE 3E

Une charte de parrainage entre les collèges du 19e arrondissement de Paris et des entreprises du territoire a été conçue en 2011.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Favoriser l'accès aux stages de troisième des élèves qui en sont dépourvus par manque de réseau familial et social
- Qualifier les acteurs et les actrices du territoire en vue de modifier leurs pratiques professionnelles (salariés et personnels éducatifs)
-

PARTENARIATS MOBILISES

- Mairie du 19e, Rectorat de Paris, 13 collèges, 31 entreprises partenaires

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette charte a été conçue à partir du constat selon lequel 15 à 20 % d'élèves ne parviennent pas à trouver de stage. La Mairie du 19e et l'APSV se sont emparées de la question en montant un dispositif de parrainage des 13 collèges par les entreprises du territoire. Après 3 ans d'existence, les différents partenaires ont décidé de renouveler ce dispositif innovant jusqu'en 2018. Le projet comporte deux volets principaux : le premier consiste en une coordination opérationnelle des stages, le second en une sensibilisation et un accompagnement des entreprises et du corps enseignant, vers une prise de conscience du phénomène discriminatoire et de la mise en place d'une démarche d'égalité de traitement.

USAGERS BENEFICIAIRES

- 138 places de stages ont été proposées aux collèges
- 83 collégiens et collégiennes ont pu bénéficier d'un stage

ACTION 2 : ACTIONS DE SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

RAPPEL DES OBJECTIFS:

- Sensibiliser les acteurs du territoire
- Faire connaître et diffuser la loi du 16 novembre 2001
- Informer et communiquer sur des actions menées, la veille juridique et jurisprudentielle
- Faire vivre un réseau et entretenir la dynamique territoriale

PARTENAIRES MOBILISES

- Les structures de l'emploi, de l'éducation, du champ social

DESCRIPTION DE L'ACTION

La sensibilisation demeure l'un des axes essentiels du plan d'action, par sa dimension de prévention des discriminations. Elle se matérialise par :

- Journées de sensibilisation : pour les bénévoles et les professionnels du 19^e arrondissement
- Ateliers, sessions de sensibilisation : en interne des équipes partenaires, en interprofessionnel ; auprès de différents publics et sur diverses thématiques (égalité femmes-hommes, RH, stages, fait religieux, etc.)
- Lettre d'information bimestrielle

USAGERS BENEFICIAIRES

- Journées de sensibilisation : 56 professionnels et bénévoles
- Ateliers thématiques : 147 professionnels
- Ateliers avec le public : 377 (collégien.nes, lycée.ens, jeunes, participant.es des ASL, jeunes sous main de justice)
- Lettre d'information : 553 contacts

ACTION 3 : 8E EDITION DE LA SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Impliquer les acteurs sur la prévention et la lutte contre les discriminations
- Impulser une dynamique territoriale autour d'un temps fort annuel
- Communiquer auprès des habitants, des professionnels et du grand public

PARTENAIRES MOBILISES

- Associations, partenaires institutionnels, du champ économique, social et éducatif

DESCRIPTION DE L'ACTION

Du 9 au 16 décembre 2017 a eu lieu la 8^e édition de la semaine contre les discriminations pilotée par l'APSV. La semaine contre les discriminations, événement collectif mobilisant les partenaires associatifs, économiques et sociaux.

Durant six jours, les différents acteurs et différentes actrices du territoire se mobilisent pour proposer de nombreux événements : expositions, spectacles, conférences, animations, témoignages, projections, débats, jeux.

L'APSV, à l'initiative de cette semaine, accompagne les acteurs et actrices dans l'organisation de projets inter partenariaux ayant une dimension d'égalité de traitement, de lutte contre les stéréotypes et de compréhension des phénomènes discriminatoires. L'APSV réunit et coordonne les partenaires, leur propose des outils, un accompagnement individuel et collectif et un appui à la conception de leur projet.

USAGERS BENEFICIAIRES

- 57 structures participantes, 39 actions menées
- 166 professionnels, 18 habitants

ACTION 4 : FORMATION SUR LA GESTION DU FAIT RELIGIEUX ET LA LAÏCITE

Suite à un diagnostic territorial et au constat de plusieurs cas de discriminations à raison de la religion, le PLCD a proposé un cycle de formations sur la laïcité à destination des professionnels de l'accompagnement social, de l'insertion professionnelle et de la prévention spécialisée.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prévenir les discriminations religieuses en qualifiant les acteurs
- Répondre à de fortes attentes des professionnels de connaissance et de compréhension des enjeux de laïcité
- Outiller les professionnels à gérer le fait religieux sans discrimination et en promouvant l'égalité réelle dans le domaine de l'encadrement, de l'accompagnement du public et de la GRH

PARTENAIRES MOBILISES

- Professionnels : accompagnement social, insertion professionnelle, prévention spécialisée
- Association travaillant auprès de publics résidant en quartier prioritaire de la ville ou de veille
- CGET/DRJSCS/Pôle ressources politique de la ville

DESCRIPTION DE L'ACTION

Deux types de formations ont eu lieu : la première conçue par l'APSV ; la seconde du plan national de formation du CGET « Valeurs de la République et laïcité » pour laquelle l'APSV a été habilitée pour déployer des formations sur le territoire par le CGET.

Le premier cycle de formation, composé d'une phase théorique et d'une phase analyse des pratiques professionnelles, a permis de qualifier les acteurs et actrices pendant plusieurs mois. La seconde formation dure 2 jours et 3 sessions ont été organisées en co-animation avec le Pôle ressource politique de la Ville puis la Mairie d'Aubervilliers.

USAGERS BENEFICIAIRES

- 60 professionnels

ACTION 5 : ANIMATION DU RESEAU DE REPERAGE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Travailler sur les pratiques professionnelles
- Identifier des discriminations et réagir collectivement face à ces situations
- Favoriser le recours au droit pour les personnes victimes grâce au maillage territorial et à la collaboration avec le Point d'accès au droit et le Défenseur des droits

PARTENAIRES MOBILISES

- CSC Belleville, EPI, Espace Jeunes Flandre, Projets-19, Régie de quartier, AJAM, EPEC, CIDFF, PAD, FPCR, Mission locale, Défenseur des droits pour les structures actives

DESCRIPTION DE L'ACTION

A raison d'une fois tous les deux mois, le réseau se réunit afin d'échanger sur des nouveaux cas de discrimination repérés par les professionnels. Nous échangeons sur la qualification de la situation, sur la posture professionnelle et les recours possibles pour la victime.

USAGERS BENEFICIAIRES

- 9 à 14 professionnels réguliers
- Usagers des structures victimes de discrimination (28 cas traités)

ACTION 6 : MARCHES EXPLORATOIRES

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Favoriser la réappropriation de l'espace public par les femmes
- Permettre aux femmes d'identifier les éléments qui créent un sentiment d'insécurité ou un empêchement dans leur liberté de circuler
- Rendre les femmes actrices de la ville, prendre en compte et rendre légitimes leurs besoins spécifiques et leurs préoccupations
- Sensibiliser les décideurs et décideuses à l'égalité femmes-hommes dans la ville

PARTENARIATS MOBILISES

- Mairie du 19e, EACB (Espoir et avenir pour tous à Claude Bernard), Centre social Rosa Parks

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet a démarré en février 2016 par une présentation de la démarche et une sensibilisation des femmes. Un travail de cartographie sociale a été effectué, et deux marches ont été réalisées dans le quartier Rosa Parks (la seconde a été effectuée en janvier 2017). Une sociologue a accompagné le projet afin d'appliquer la méthodologie stricte des marches exploratoires. Le rapport faisant état du diagnostic et des préconisations a été préparé par le plan de lutte et la Mairie du 19e, et envoyé aux femmes en vue de préparer la restitution publique de leurs observations.

La présentation finale devant le Maire, les élus et les services techniques de la ville a eu lieu en mars 2017. Cette expérimentation sera étendue au quartier Danube en 2018.

USAGERS-BENEFICIAIRES

Une vingtaine de femmes habitantes du quartier
9 professionnelles

EFFETS POSITIFS, LEVIERS

- Réappropriation de certains lieux évités par les femmes, physiquement et symboliquement
- Renforcement de la légitimité de la parole des habitantes sur l'aménagement urbain et la sécurité
- Améliorations concrètes de l'environnement urbain au bénéfice de tous les habitants et toutes les habitantes



Groupe de marcheuses, seconde marche exploratoire au sein du quartier Rosa Parks, 23 janvier 2017

ACTION 7 : ACCOMPAGNEMENT DU REFERENTIEL QUALITE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Pérenniser l'engagement des structures en faveur de l'égalité
- Concrétiser des actions de prévention des discriminations
- Valoriser les outils et procédures mises en place
- Produire collectivement des pistes innovantes

PARTENARIATS MOBILISES

- ASSFAM, CS Belleville, Espace 19, Espace insertion 19, CS J2P, Espace Jeunes Flandre, PIMMS Projets-19, Régie de quartier, 104, AJAM, OPEJ, MCV, CS Danube, FPCR, Ménage Service, EPEC, CAP EMPLOI, Les unis verts, CRHprev

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce référentiel est un cadre collectif applicable en interne, il intègre les principes de non discrimination dans l'ensemble des pratiques institutionnelles et interinstitutionnelles du territoire.

Il permet de fixer un langage et des objectifs communs, et incite la structure à mettre en place des procédures et outils internes intégrant de manière transversale la prévention et la LCD dans les pratiques professionnelles, les missions menées auprès des publics, les relations partenariales.

La refonte du référentiel en 2016 a permis aux structures de mieux s'approprier l'outil individuellement. L'accompagnement des structures en 2017 s'est décliné selon leurs besoins et a pu prendre la forme de 8 types d'actions :

- Sensibilisation des équipes, bénévoles, Conseil d'administration au cadre juridique
- Sensibilisation sur des thématiques précises : handicap, égalité professionnelle, religion en entreprise
- Formation à l'utilisation d'argumentaire pour répondre aux demandes discriminatoires
- Inscription de la LCD dans les statuts, le projet associatif
- Mettre en place une procédure de signalement et/ou d'écoute
- Mise en place d'une démarche d'égalité professionnelle en interne
- Conception d'outils
- Anonymisation des CV

USAGERS BENEFICIAIRES

- 22 structures signataires

Marie VILLETTE

PRÉSIDENTE

Directrice Générale EPPGHV

Laurent BAYLE

VICE-PRÉSIDENT

Directeur Général de la Cité de la Musique et de Philharmonie de Paris

Bruno MANTOVANI

TRÉSORIER

Directeur du CNSMDP

Mélanie JODER

SECRÉTAIRE

Directrice Générale Universcience/CSI

José RUBIO

MEMBRE

Directeur technique du Spectacle de l'EPPGHV

Daniel COLLING

MEMBRE

(Directeur du Zénith)

Valérie IZARD

MEMBRE

(Directrice adjointe - Chef de projet Universcience / CSI)

Laurent DONDEY

MEMBRE

(Directeur Général de la Géode)



ADMINISTRATION

Olivier FLAMENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Marie HATET

DIRECTRICE ADJOINTE

Imane HAI

ASSISTANTE DE DIRECTION

Agnès GORRY

COMPTABLE

Frédéric MENDES

GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES

Federico FAZZI

RESPONSABLE DE COMMUNICATION

PRÉVENTION

Mohamed EL FAKHAR

ÉDUCATEUR CHARGÉ D'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

François-Xavier KINZIONDO

ÉDUCATEUR CHARGÉ D'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

Guy ORLANDINI

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

FORMATION

Clémentine DIEMUNSCH

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Grace BOGLO

ASSISTANTE DE FORMATION

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Maud BERTON

CHARGÉE DE MISSION ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Marie LEMOINE

CHARGÉE DE MISSION ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Claire DUPIN

COORDINATRICE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Guillaume PRADERE-NIQUET

COORDINATEUR DE PROJETS CULTURELS

Equipe au 31 décembre 2017





**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017**

Pavillon des maquettes
211, avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS
Tél : 01 40 03 77 76
<http://www.apsv.fr>

N° d'enregistrement à la préfecture de Paris :
86/1130 le 20 mars 1986.
SIRET : 340 635 176 00019
Code NAF : 8899 B
Organisme de formation N° 1175 11059 75